

«C'est la Régence d'Alger  
qui a prêté de l'argent à la France»

# Benjamin Stora recadre Zemmour



Lire en page 03

P07

**ORAN**

Protection des enfants contre les dangers de l'utilisation du Net

**Algérie Télécom se joint à la direction  
de l'Éducation pour combattre ce fléau**

Ancien siège de l'APC d'Oran

**150 millions de DA pour des aménagements**

Transports à Oran

**Enjeu d'avenir et de développement**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Poursuivant sa visite en Inde

## Chanegriha se rend aux entreprises Bharat Forge Limited et Larsen And Toubro



Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) s'est rendu, samedi, au 4e jour de sa visite officielle en République d'Inde, aux entreprises Bharat Forge Limited et Larsen And Toubro, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Au quatrième jour de sa visite en République de l'Inde, sur invitation de Monsieur le Général d'Armée Anil Chauhan, Chef d'Etat-Major de la Défense des Forces armées indiennes, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Ministre délégué auprès du Mi-

nistre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire et la délégation militaire de haut niveau qui l'accompagne, se sont rendus, ce samedi 08 février 2025, aux entreprises Bharat Forge Limited et Larsen And Toubro", précise le communiqué. A l'entame, le Général d'Armée s'est rendu à la société Bharat Forge Limited, où il "s'est enquis du haut niveau atteint par cette société, notamment dans le domaine de la sidérurgie, des véhicules militaires et de l'industrie de défense, et laquelle jouit d'une grande renommée dans le domaine de l'ingénierie technologique", ajoute la même source.

Evénements de Sakiet Sidi Youssef

## TAJ organise une conférence sur le 67ème anniversaire

Le parti Tajamou Amel El Djazair (TAJ) a organisé, samedi à Alger, une conférence sur le 67ème anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef, lors de laquelle les participants ont évoqué les atrocités de la colonisation française. Dans son allocution à cette occasion, la présidente du parti, Fatima Zohra Zerouati, a évoqué la brutalité de la colonisation française et l'expédition punitive menée contre des victimes des deux peuples, algérien et tunisien, estimant que "les événements de Sakiet Sidi Youssef constituent l'une des pages de notre glorieuse histoire écrites avec le sang algérien et tunisien, ayant renforcé les liens entre les deux peuples". "Il est du devoir de tout un chacun de commémorer continuellement les crimes commis par la colonisation française", a ajouté Mme Zerouati citant les conséquences des explosions nucléaires dans le désert algérien. Par ailleurs, Mme Zerouati a rappelé "la position ferme de l'Algérie en soutien aux causes justes, notamment la cause palestinienne et sahraouie", soulignant que "l'Algérie a toujours défendu et continuera de défendre le droit des peuples à la liberté". Evoquant les affaires intérieures et les élections

pour le renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation, elle a affirmé que "son parti participera à cette échéance", ajoutant que "l'Algérie vit aujourd'hui au rythme de la promotion de l'acte politique à travers la révision des lois sur les partis et les associations".

Santé

## Le ministre reçoit des membres du SAP

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu, au siège du ministère, des membres du syndicat algérien des paramédicaux (SAP), en présence de cadres de l'administration centrale, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue jeudi soir dans le cadre du dialogue avec les partenaires sociaux, a permis d'écouter les préoccupations des paramédicaux et leurs observations concernant le nouveau statut et régime indemnitaire de cette importante catégorie du secteur de la santé, précise le communiqué. Les syndicalistes ont évoqué plusieurs points et propositions, notamment la révision de la carrière professionnelle des aides-soi-

Beyrouth

## Attaf pour une visite officielle en République libanaise



En sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, samedi après-midi à Beyrouth, pour une visite officielle en République libanaise, pays frère, indique un communiqué du ministère. Cette visite tend à "renforcer les relations fraternelles et de coopération entre les deux pays frères et à examiner les voies de les promouvoir à des niveaux supérieurs, ainsi qu'à renouveler la solidarité de l'Algérie et à réaffirmer son plein sou-

tien au Liban frère dans ses efforts visant à amorcer une nouvelle ère de son histoire, en vue de consolider son unité et sa souveraineté, et réaliser ainsi les aspirations de son peuple à la sécurité, à la stabilité, au développement et à la prospérité", a précisé la même source. "Lors de cette visite, le ministre d'Etat sera reçu par le président de la République libanaise, M. Joseph Aoun, à qui il remettra une lettre de son frère, le président Abdelmadjid Tebboune", selon la même source. "M. Ahmed Attaf aura également des rencontres bilatérales avec nombre de hauts responsables de la République libanaise".

Statut particulier du secteur de l'Education

## Le ministre reçoit le SG du SATEF

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a reçu, samedi à Alger, le secrétaire général du Syndicat national autonome des travailleurs de l'éducation (SATEF), dans le cadre de la réception des propositions des organisations syndicales agréées concernant le statut particulier du secteur, a indiqué un communiqué du ministère. "Dans le cadre de la pour-

suite des rencontres consacrées aux responsables des organisations syndicales agréées, pour recevoir leurs avis et propositions sur le statut particulier et le régime indemnitaire, ainsi que les préoccupations socioprofessionnelles des employés, M. Sadaoui a reçu le secrétaire général du SATEF, en présence du chef de cabinet au ministère qui supervise la commission mise en place à cet effet", précise le communiqué. "Le secrétaire général du Syndicat a mis l'accent sur nombre de propositions et d'observations, notamment l'unification de la classification entre le personnel enseignant et le personnel administratif, et l'intégration directe dans les grades nouvellement créées, avec la valorisation de l'ancienneté générale de l'ensemble du personnel et des grades et la possibilité d'intégrer les enseignants de l'éducation physique et de l'anglais dans l'enseignement primaire", ajoute la même source. Les propositions portent également sur "la révision du système disciplinaire pour imposer la discipline dans les établissements éducatifs et pour une école de qualité", outre la régularisation de la situation du personnel des services économiques, conclut le communiqué.

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN  
**D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed

Conception PAO  
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)

E-mail: [lecarrefouroran@yahoo.fr](mailto:lecarrefouroran@yahoo.fr)

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

«C'est la Régence d'Alger qui a prêté de l'argent à la France»

## Benjamin Stora recadre Zemmour

Par B Kamel

Depuis les dernières déclarations tendancieuses d'Eric Zemmour sur des «soi-disant bienfaits» de la colonisation de l'Algérie par la France, les réactions se sont multipliées dans l'Hexagone mais aussi au sein des historiens des deux rives pour confondre l'ancien candidat malheureux de la présidentielle française qui a eu lieu, de recadrer sa plume et ses propos ciblant la Palestine et l'Algérie, a fait dans la surenchère servant l'extrême droite. Et c'est incontestablement Benjamin Stora qui fait taire aujourd'hui et à jamais peut être l'écrivain polémiste français. Les propos tenus par Eric Zemmour lors d'un entretien sur BFMTV, le jeudi 6 février, ont une fois de plus déclenché le tollé et tenté de compromettre les efforts en ascension des historiens algériens et français de dire toute la vérité, sans nuances ni complexes d'ailleurs à propos notamment de la Guerre d'Algérie et les 132 ans de crimes macabres subis par les Algériens durant la colonisation. Seulement qui est ce sieur Eric Zemmour autoproclamé connaisseur de l'histoire de l'Algérie pour qu'il aille jusqu'à fourrer son nez dans ce qui ne le regarde pas et s'immiscer dans la mémoire commune algéro-française ? A quelle «solde» roule-t-il ? Les tensions autour de la mémoire coloniale franco-algérienne sont toujours d'actualité. L'ancien candidat à l'élection présidentielle française a expressément choisi ce timing d'effervescence du climat politique entre Alger et Paris pour s'en prendre à la version authentique de l'histoire de la colonisation de l'Algérie et ce qu'elle avait causé comme préjudices entre crimes, spoliation de droits et de terres, atteintes à la culture et à l'identité nationale, expatriation de richesses, déportations d'algériens aux Cayennes et à la nouvelle Calédonie... Qu'a dit exactement Eric Zemmour ? Il a qualifié l'Algérie d'avant la colonisation française de «cloaque», affirmant que les Algériens devraient être «reconnais-sants» pour les infrastructures construites par la France. C'est vraiment stupide et aléatoire de la part de ce soit disant journaliste et écrivain Les algériens devraient-ils pour autant être reconnaissants à la France coloniale pour avoir été massacrés jetés dans les geôles, décapités ou guillotins ? Ces déclarations sont perçues comme une contradiction flagrante et honteuse des souffrances endurées par le peuple algérien. Des déclarations ont fini par engendrer une vive indignation, notamment de la part de la militante décoloniale Rima Hassan et de l'historien Benjamin Stora. C'est finalement Benjamin Stora qui donne du fil à retordre à Zemmour et lui rappelle un épisode méconnu mais crucial de l'histoire franco-algérienne : C'est plutôt l'Algérie qui a donné de l'argent à la (puissance) France alors en crise à son époque semblait ainsi dire Stora. «La Régence d'Alger, bien loin d'être un «cloaque», était une entité politique et économique organisée. C'est la Régence d'Alger qui a prêté de l'argent à la France, qui en avait

besoin, au moment de la révolution française.», a-t-il souligné. Ce détail historique, souvent occulté, montre que l'Algérie précoloniale était une puissance régionale capable de soutenir financièrement une France en crise. Stora a également rappelé que c'est le refus de la France de rembourser cette dette qui a conduit à l'incident du «coup d'éventail» en 1827, lorsque le Dey d'Alger frappa le consul français avec un éventail. Cet événement a servi de prétexte à la France pour justifier l'invasion de l'Algérie en 1830. «C'est le refus du remboursement qui a provoqué le coup d'éventail du Dey d'Alger au consul français en 1827», a expliqué Stora, mettant en lumière les motivations économiques et politiques derrière la colonisation. Les propos de Zemmour, qui affirme que la France a «soigné» l'Algérie et n'a «rien à se faire pardonner», sont en totale contradiction avec les réalités historiques. Benjamin Stora, dans ses travaux, a longuement documenté les violences de la colonisation française : massacres, spoliations de terres, répression des cultures locales et exploitation économique. La France n'a pas apporté la «civilisation» à l'Algérie; elle a imposé un système oppressif qui a dévasté le pays et son peuple. Stora a également rappelé que la guerre d'Algérie (1954-1962) a été marquée par des atrocités commises par l'armée française, notamment des actes de torture, des exécutions sommaires et des déplacements forcés de populations. Ces crimes, longtemps occultés en France, font partie intégrante de l'histoire coloniale et ne peuvent être effacés par des revendications légitimes de réécrire l'histoire de la mémoire commune. Le moins que l'on puisse dire est que les déclarations de Zemmour visent à décrédibiliser le dossier de la mémoire et du droit absolu d'accès par les historiens à la totalité des archives coloniales de la France dont une majeure partie étant gardée en secret car entachée de faits d'irresponsabilités du point de vue pénal international et impliquant d'anciens

généralistes et tortionnaires Français et leurs collabos. Ses propos tentent également de minimiser les crimes commis par la France pendant la colonisation et la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962). Rima Hassan, eurodéputée et militante décoloniale, a vivement réagi à ses propos. Elle a rappelé que la France a «massacré un tiers de la population algérienne, torturé, assassiné, violé et pillé». Elle a également souligné l'utilisation du territoire algérien pour des essais nucléaires, laissant des déchets radioactifs dont la durée de vie s'étend sur 24 000 ans. Ces crimes, loin d'être des épisodes isolés, s'inscrivent dans un système colonial fondé sur l'exploitation, la domination et la déshumanisation des populations locales. La France a imposé un régime d'apartheid économique et social, confisquant les terres, marginalisant les Algériens et réprimant toute velléité de résistance. Les infrastructures construites par la France, souvent citées comme preuve de sa «mission civilisatrice», étaient avant tout destinées à servir les intérêts des colons et à renforcer leur contrôle sur le territoire. Face à ces déclarations, Rima Hassan a insisté sur la nécessité pour la France de reconnaître ses responsabilités et d'aller au-delà des simples excuses. «Ce n'est pas seulement des excuses que la France doit à l'Algérie, elle lui doit aussi et surtout une justice compensatoire», a-t-elle déclaré. Cette demande de réparations, qu'elles soient matérielles, financières ou symboliques, est partagée par de nombreux Algériens et descendants de victimes de la colonisation. Les propos d'Eric Zemmour, bien que médiatiquement provocants, ne résistent pas à l'épreuve des faits historiques. Grâce aux chercheurs et historiens, la vérité sur la colonisation française en Algérie ne peut plus être ignorée. L'Algérie précoloniale n'était pas un «cloaque», mais une société organisée et prospère. La colonisation, loin d'être une «mission civilisatrice», a été une entreprise de domination et de destruction.

### Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

#### Sakieh Sidi Youcef: Un combat commun

Les événements historiques de Sakieh Sidi Youcef, typiquement révolutionnaires, vécus pendant la guerre de libération nationale, représentent pour les Algériens comme pour les frères tunisiens une station historique cardinale. Cet événement militant majeur et très lourd par le poids de sa symbolique. Il avait témoigné pour un combat commun voire une résistance commune, pendant lequel le sang coulé des deux peuples, au cours de ce bombardement atroce, était mêlé, en faisant face à un ennemi commun, au même moment et au même endroit. C'était, ce jour du 08 février 1958. Le bombardement intervenu en représailles, avait laissé 218 victimes dont 70 morts et 148 blessés plus ou moins graves, sans distinction entre Algériens et Tunisiens. Selon la version française : Le 8 février 1958, tout avait commencé quand l'armée française a annoncé qu'un avion, touché par une mitrailleuse postée à Sakieh Sidi Youssef, a dû se poser en catastrophe à Tébessa. Le pilote est sorti de son avion sain et sauf. En représailles, le général Edmond Jouhaud, un futur chef criminel de l'OAS et un des principaux putschistes d'Alger, alors commandant de la cinquième région aérienne, planifie un raid aérien sur Sakieh Sidi Youssef et le soumet au général Paul Ely. Ce dernier, ayant obtenu oralement l'aval du ministre de la Défense Jacques Chaban-Delmas, l'autorisant à recourir aux bombardiers lourds et, c'est ainsi qu'a eu le drame sakieh sidi Youcef. Donc, l'on s'autorisait à assassiner la population d'un village juste afin de venger un avion qui a été touché par une mitrailleuse postée à sakieh sidi Youcef... Pis encore, le pays agressé, en l'occurrence la Tunisie, était un Etat indépendant. Voilà, comment, l'autre, celui de la race inférieure, l'humanoïde, l'indigène, et tous les mots de la lexicographie raciale ne présente rien dans les considérations du superman Occidental... À ne pas oublier que Chaban Delmas n'a jamais été inquiété au cours de sa carrière politique, à cause de cette décision criminelle. Une fois l'indépendance décrochée, l'on oublie trop vite ce qui s'était passé et on pardonne plus vite encore. C'est bien de se rappeler chaque année ces événements atroces, ces crimes impunis qui visaient notre extermination. Il faut que les manuels de l'histoire destinés aux enfants scolarisés fassent de longues haltes, devant cet événement douloureux et tous les autres événements similaires, afin qu'ils apprennent que la liberté ne vient pas de rien, il y a eu beaucoup de sang versé pour que cette indépendance soit une réalité vécue.

### Événements de Sakiet Sidi Youssef

## Un des épisodes ignominieux du colonialisme français

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a affirmé, samedi en Tunisie, que les événements de Sakiet Sidi Youssef représentaient dans la mémoire collective des peuples algérien et tunisien "un des épisodes ignominieux et infâmes du colonialisme français prétendument civilisé". Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de commémoration du 67e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef, qu'il a coprésidée avec le chef du Gouvernement tunisien, M. Kamel Madouri, M. Larbaoui, qui est chargé par le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, a précisé que "ces événements douloureux constituent une des étapes phares de l'histoire de la lutte commune contre le colonialisme français abject et représentent dans la mémoire collective des peuples algérien et tunisien un des épisodes ignominieux et infâmes du colonialisme français prétendument civilisé", rappelant que le colonialisme "a commis les massacres et les crimes les plus odieux contre des civils sans défense, en utilisant toutes

sortes d'armes, y compris celles prohibées, suivant une politique de répression brutale et de punition collective dans des zones isolées de la campagne algérienne". "Le bombardement du village de Sakiet Sidi Youssef par l'aviation du colonisateur français, le 8 février 1958, faisant des dizaines de martyrs et des centaines de blessés parmi les Algériens et les Tunisiens, est un exemple éloquent de la barbarie coloniale et de sa politique de punition collective, y compris contre ceux qui avaient apporté aide et assistance à l'Armée de libération nationale dans sa lutte contre le colonisateur", a soutenu le Premier ministre. Et d'ajouter que "la commémoration de ces événements chaque année est une occasion précieuse et hautement significative incarnant les plus belles images de cohésion, de fraternité et de solidarité entre les deux peuples frères, dans leur lutte commune pour se libérer du joug colonial et recouvrer la souveraineté et l'indépendance", assurant que ces événements "continueront à nous rappeler les sacrifices incommensurables des valeureux

Chouhada, qui ont payé un lourd tribut pour la liberté et la dignité, et à la mémoire desquels nous nous recueillons aujourd'hui avec humilité et dont nous ne cesserons de nous inspirer pour mobiliser les énergies au service de la dignité et de la grandeur de nos deux pays frères". Pour le Premier ministre, "cette épopée héroïque, où le sang des peuples algérien et tunisien s'est mêlé, demeurera gravée dans la mémoire collective, en tant que symbole de solidarité et de cohésion et source d'inspiration intarissable pour les générations successives, renforçant la foi en la communauté de destin et éclairant la voie pour relever les défis actuels et futurs, dans un contexte régional et international erratique et agité, dans un monde où des peuples aspirant à la liberté et à la dignité sont encore en quête d'autodétermination et se heurtent aux méthodes et politiques répressives les plus abjectes, voire à un génocide, devant le silence assourdissant de la conscience humaine mondiale et l'inertie de la communauté internationale".

## Pôle &amp; Mic

Par B.Nadir

**Dangers d'Internet sur les enfants, parlons-en!**

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a lancé une campagne nationale de sensibilisation pour protéger les enfants des dangers liés à une mauvaise utilisation d'Internet. Lors de cet événement, en présence du ministre de l'Éducation et de représentants d'institutions nationales, il a mis l'accent sur l'importance d'éduquer les jeunes et les parents sur les enjeux de la cybersécurité, notamment face aux risques des jeux vidéo et des réseaux sociaux. Placée sous le thème «L'Internet est un vaste océan, aidons nos enfants à naviguer en sécurité», cette initiative inclut des ateliers et des formations dans divers établissements. Le ministre a également insisté sur la nécessité de renforcer la coopération pour sécuriser l'environnement numérique et promouvoir l'innovation. Le ministère de la Poste et des Télécommunications a lancé une campagne nationale de sensibilisation sur la protection des enfants contre les dangers d'Internet, en collaboration avec plusieurs institutions. Jusqu'au 14 février, une caravane sillonna plusieurs wilayas, accompagnée d'ateliers, conférences et programmes médiatiques pour sensibiliser enfants et parents à la cybersécurité. Un timbre-poste a été émis pour la Journée mondiale pour un Internet plus sûr. Cette initiative vise à promouvoir un usage responsable du numérique et à renforcer la protection de l'environnement numérique national. Face à l'ampleur de la cybercriminalité touchant les enfants, la Gendarmerie nationale a traité 271 affaires en 2023 et mis en place un bureau spécialisé pour leur protection, combinant sensibilisation et surveillance proactive du cyberspace. De son côté, la Sûreté nationale a recensé 146 enfants victimes et 115 impliqués dans des affaires numériques en 2023. Lors de l'événement, Algérie Télécom et l'Institut national de recherche pédagogique ont lancé une caravane nationale de sensibilisation aux dangers d'Internet, en présence de plusieurs responsables et institutions engagés dans cette lutte. Internet, bien qu'illimité, expose les enfants à de nombreux dangers. Selon une étude de l'UNICEF, 30 % des adolescents de 12 à 15 ans ont déjà été confrontés à des contenus inappropriés (violents ou choquants). Le cyberharcèlement est également une menace majeure, touchant 1 enfant sur 5 d'après une enquête de l'organisation e-Enfance. Par ailleurs, de nombreuses applications exploitent la méconnaissance des jeunes pour collecter leurs données personnelles, tandis que des prédateurs en ligne utilisent forums et jeux pour établir des contacts risqués avec eux. Une vigilance accrue et une sensibilisation adaptée sont essentielles pour les protéger.

## Formation professionnelle

**Une convention pour promouvoir l'entrepreneuriat chez les diplômés**

Une convention-cadre a été signée, samedi à Alger, pour la promotion de l'entrepreneuriat chez les diplômés de la formation professionnelle. La convention a été signée par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid et le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, pour renforcer la coordination entre ces deux secteurs pour encourager l'entrepreneuriat chez les diplômés de la formation professionnelle, prendre des mesures en vue de développer les compétences dans ce domaine et d'assurer l'accompagnement au profit des porteurs de projets. Cette convention comprend plusieurs axes dont «la mise en place des programmes de formation visant à mettre en avant l'importance du système d'auto-entrepreneur, ainsi que la création de centres pour le développement de l'entrepreneuriat au niveau des instituts nationaux spécialisés dans la formation professionnelle, qui seront chargés de la promotion et du développement des compétences entrepreneuriales chez les diplômés de la formation professionnelle», précise Oualid qui a évoqué «l'Olympiade des métiers» que le secteur de la Formation professionnelle prévoit d'organiser avant la fin de 2025, en vue de «créer une atmosphère compétitive entre les participants et découvrir les talents des stagiaires». A son tour, Ouadah a affirmé que cette convention-cadre s'inscrivait dans le cadre «des efforts du secteur de l'Economie de la connaissance pour accompagner les porteurs de projets, notamment les diplômés de la formation professionnelle, dans l'objectif de promouvoir et de développer l'entrepreneuriat à travers des mesures de soutien et d'accompagnement en matière de création et de développement des micro-entreprises et d'activités d'auto-entrepreneurs».

## Rail

**Lancement du projet de la ligne Alger-Tamanrasset durant cette année**

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a annoncé, samedi à Alger, le lancement des travaux de réalisation de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset au cours de l'année 2025. Lors d'une conférence de presse animée en marge d'une rencontre avec les directeurs des travaux publics de wilayas et des cadres du secteur, qu'il a présidée sous le thème "Evaluation et perspectives, pour des infrastructures de base plus efficaces", M. Rekhroukh a indiqué que "le projet de cette ligne reliant les wilayas du nord et du sud, auquel le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde une importance capitale, sera lancé cette année". Il a, à cet égard, précisé que le projet commencera par le tronçon reliant Boughezoul et Ksra El Boukhari "dans les prochains jours",

tandis que les travaux des autres tronçons seront lancés l'année prochaine, soulignant l'importance socioéconomique de ce projet, au vu du nombre important d'investissements dans les wilayas du sud, notamment dans le secteur de l'agriculture à El Meniâa et à Adrar. S'agissant de l'avancement des travaux des lignes minières, le ministre a souligné qu'ils connaissent une cadence "accélérée", précisant que la livraison de la ligne reliant Gara Djebilet (Tindouf) à Béchar est prévue "avant les délais contractuels", probablement durant l'année en cours, tandis que la livraison de la ligne du complexe du phosphate à l'est du pays est prévue le premier semestre de 2027, soit dans les délais impartis. Répondant à une question sur le projet d'extension du port de Djen Djen (wilaya de Jijel), M. Rekhroukh a indiqué qu'un tronçon

de 27km a été livré, en attendant la réception d'autres tronçons au cours de cette année et en 2026. En ce qui concerne les projets routiers, le ministre a affirmé que des travaux étaient en cours pour la réalisation d'un important programme pour la réalisation de pénétrantes autoroutières, dont celle de Batna dont les travaux s'achèveront à la fin du premier semestre 2025. Par ailleurs, la reprise des travaux de réalisation de la pénétrante de Guelma est prévue cette année, avec la programmation d'autres projets en 2026. Présidant les travaux de cette rencontre, M. Rekhroukh a prononcé une allocution dans laquelle il a donné une série de directives et d'orientations en vue d'améliorer la mise en œuvre des programmes du secteur et de promouvoir les services publics, notamment en matière de gestion de projets.

## Activités minières

**La mouture de la nouvelle loi prochainement sur la table du Conseil des ministres**

La mouture de la loi régissant les activités minières, dont l'élaboration a été achevée après consultation de toutes les parties concernées, sera prochainement sur la table du Conseil des ministres, a annoncé, jeudi, le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab. Lors d'une séance consacrée aux questions orales à l'APN, présidée par Souleyman Zerkani, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de plusieurs membres du Gouvernement, M. Arkab a fait savoir que "la mouture de la loi sur les activités minières sera prochainement présentée au Conseil des ministres avant d'être soumise aux deux chambres du Parlement pour débat". Ce texte a été élaboré après des consultations avec toutes les parties concernées, ajoute le ministre, précisant que la loi connaîtrait "une révision globale et approfondie pour davantage d'at-

tractivité et d'ouverture aux investissements". Cette révision vise à "simplifier les procédures, garantir la transparence en matière de recherche et d'exploration, et assurer un climat favorable aux investisseurs dans le strict respect des normes écologiques internationales", a poursuivi M. Arkab. Lors de cette séance, le ministre a mis en avant les efforts déployés par son département ministériel pour le contrôle et l'accompagnement des entreprises opérant dans le domaine de l'extraction artisanale de l'or, notamment suite à l'octroi, par l'Agence nationale des activités minières (ANAM), de 223 permis d'exploitation artisanale depuis 2021, tout en assurant la formation, l'encadrement technique et le traitement de la production aurifère. Les ingénieurs de la police des mines, relevant de l'ANAM, ont mené

1.826 opérations de contrôle et d'inspection des périmètres d'exploitation artisanale d'or depuis le début de l'exploitation en 2021 jusqu'à fin 2024, d'où l'émission de mises en demeure aux entreprises contrevenantes, le retrait de sept permis d'exploitation et le gel de 30 autres. Les efforts de lutte contre l'exploitation illicite de l'or, auxquels participent les forces de l'Armée nationale, la Gendarmerie nationale et les services de sécurité, ont permis de saisir 8.455 tonnes de terres minérales fin 2024, avec l'arrestation d'un nombre important de contrevenants de diverses nationalités, outre la saisie d'importants moyens matériels utilisés dans l'extraction illégale, tels que des véhicules, des camions, des motos et des équipements d'excavation, selon le bilan présenté par le ministre.

## Salon de l'emploi et de l'entrepreneuriat

**Rapprocher la formation du monde de l'entreprise au cœur des préoccupations**

La 19ème édition du Salon de l'emploi, de la formation continue et de l'entrepreneuriat, qui a débuté samedi, suscite un vif intérêt de la part des exposants, notamment des entreprises économiques cherchant à établir des liens avec les centres de formation et les porteurs de projets, afin d'accompagner les innovateurs dans la concrétisation de leurs initiatives. Organisé du 8 au 10 février sous le thème "Intégration de l'intelligence artificielle dans les entreprises et les organisations: Enjeux et perspectives", l'événement réunit au Palais de la Culture plus de 70 exposants, représentant des entreprises publiques et privées, des startups, des incubateurs d'entreprises, des clubs scientifiques, ainsi que diverses institutions chargées de soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation, attirant une affluente notable de visiteurs. Le commissaire du Salon et conseiller du directeur général de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement

technologique (ANVREDET), Rafik Dalibey, a affirmé à l'APS que "cet événement constitue une opportunité pour proposer des solutions au marché de l'emploi, notamment en ce qui concerne les métiers de l'intelligence artificielle". Le Salon accueille également un concours dédié aux porteurs de projets innovants, axé sur l'élaboration du meilleur business plan. Trente projets y participent, dont 11 ont été sélectionnés pour concourir lors de l'événement, a-t-il précisé, ajoutant qu'un jury évaluera les projets et désignera les trois meilleurs. Au niveau du stand de Cosider Travaux publics, qui attire un grand nombre de visiteurs, le responsable de la formation au sein de l'entreprise, Hassan Mekhtour, a souligné que la participation de Cosider permet de rester en contact avec les établissements de formation, de suivre les offres disponibles et de collecter les CV des demandeurs d'emploi, même en l'absence de postes vacants, afin de constituer une base de données pour d'éventuels recrutements.

Dangers du mésusage d'internet

## Lancement d'une campagne sur la protection des enfants

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé, samedi à Alger, le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation sur "la protection des enfants des dangers du mésusage d'internet". A l'occasion du lancement de cette campagne qui s'est déroulé en présence du ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, et de représentants de différentes institutions nationales et des corps sécuritaires, M. Zerrouki a indiqué que l'objectif de cette campagne était de "sensibiliser davantage les jeunes générations et les parents à l'importance de la cybersécurité et aux dangers du mésusage d'internet, notamment les jeux vidéo et les réseaux sociaux". Placée sous le thème "L'internet est un vaste océan, aidons nos enfants à naviguer en sécurité", cette campagne vise également "sensibiliser la société aux usages sûrs lors de la navigation web, à travers des orientations claires et des comportements numériques

sains, outre l'organisation d'ateliers et de cours de sensibilisation au niveau des écoles, des centres de formation, des maisons de jeunes, des écoles coraniques et des différents espaces", a précisé le ministre. Dans le même contexte, M. Zerrouki a souligné l'importance "d'approfondir la coopération avec tous les acteurs à l'effet d'immuniser l'environnement numérique national et de renforcer l'innovation et le contenu national, au service de la souveraineté nationale et du développement durable". Les activités de cette campagne se poursuivront jusqu'au 14 février, et verront le lancement d'une caravane de sensibilisation qui sillonnera plusieurs wilayas du pays, et sera ponctuée par l'organisation de conférences et d'ateliers thématiques interactifs dédiés aux enfants sur le thème de la campagne, en sus de la diffusion de programmes de sensibilisation via divers médias. Par ailleurs, cette opération permettra aux enfants et aux parents de "découvrir les dan-

gers cachés dans le cyberspace, ainsi que les moyens de les éviter, en leur prodiguant des conseils pratiques à suivre lors de l'utilisation des divers outils numériques, et de leur inculquer la culture de la cybersécurité. A cette occasion, des exposés sur les différents dangers sanitaires et sécuritaires du mésusage d'internet ont été présentés, outre l'émission d'un timbre-poste consacré à la célébration de la Journée mondiale pour un Internet plus sûr, le 11 février de chaque année, sous le slogan "Pour une utilisation sûre d'internet". La campagne nationale sur "la protection des enfants des dangers du mésusage d'internet", est organisée par le ministère de la Poste et des Télécommunications, en coordination avec le ministère de la Défense nationale (MDN), l'Agence de la sécurité des systèmes d'information et la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), en collaboration avec nombre de secteurs ministériels et d'instances.

«Jeunes ambassadeurs de la Mémoire»

## Hidaoui annonce le lancement du concours national le 18 février

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a annoncé samedi à Khenchela que le concours national des "Jeunes ambassadeurs de la mémoire" sera lancé le 18 février, à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du Chahid. Ce concours est destiné à sélectionner 124 jeunes gens, filles et garçons, des différentes wilayas du pays et de la communauté nationale à l'étranger, qui se verront attribuer le titre "d'ambassadeurs de la Mémoire" après une "sélection sur des bases scientifiques et fondées sur leurs connaissances", a indiqué M. Hidaoui dans une déclaration à la presse en marge d'un séminaire de la jeunesse et de la Mémoire organisé à l'Ecole nationale supérieure des forêts de Khenchela. Il a ajouté que les lauréats du concours, qui seront annoncés le 19 mars, lors de la célébration de la fête de la Victoire, "entameront une formation et bénéficieront d'un accompagnement en coopération avec le ministère des Moudjahidine et des ayants

droit, et de laboratoires universitaires spécialisés en histoire, durant toute une année au cours de laquelle leur seront dispensées des connaissances et des compétences en matière de création de contenus sur les réseaux sociaux, pour leur donner les aptitudes nécessaires pour promouvoir l'esprit national et valoriser la mémoire nationale". M. Hidaoui a ajouté que le CSJ "compte élaborer un riche programme pour ces ambassadeurs qui se rendront dans toutes les wilayas du pays pour rencontrer des Moudjahidine et de nombreux autres jeunes du pays à travers différentes manifestations et rencontres de jeunes". Selon le ministre, le séminaire sur la jeunesse et la mémoire, organisé ce samedi par la Commission Citoyenneté du CSJ, constitue "l'une des étapes des manifestations diverses et variées organisées par le CSJ dans le cadre de son objectif de renforcer l'esprit patriotique chez les jeunes et de préserver la mémoire". Le ministre a également indiqué que la rencontre de Khenchela "intervient après une caravane de la jeunesse

qui a sillonné les 6 Wilayas historiques, au cours de laquelle les membres du CSJ et des Moudjahidine de différentes wilayas du pays s'étaient engagés à ouvrir des espaces de dialogue et d'échange d'idées entre la génération de Novembre et celle de l'indépendance afin de renforcer les passerelles de communication directe et l'esprit patriotique dans les rangs de la jeunesse. Le séminaire de la jeunesse et de la mémoire nationale "a réuni, aujourd'hui, des jeunes venus dans la wilaya de Khenchela, berceau de la Wilaya I historique, pour se nourrir de la gloire de nos pères et de nos mères qui se sont sacrifiés dans cette région, à leur tête le Martyr Abbas Laghrour", a indiqué le ministre. M. Hidaoui a également relevé que l'occasion "coïncide avec la commémoration du 67ème anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youcef durant lesquels le sang algérien s'était mêlé au sang tunisien pour exprimer les valeurs qui unissent les deux peuples et leur histoire commune de lutte contre le colonialisme français".

Explosions nucléaires françaises dans le Sahara algérien

## «Un crime horrible qui fait encore des victimes»

Les explosions nucléaires commises par la France coloniale dans le Sahara algérien sont un "crime horrible" qui continue de faire des victimes et qui engendre encore des malformations congénitales chez les nouveaux nés dans cette région du pays, ont dénoncé samedi à Bouira des participants à un colloque national sur la Révolution du 1er novembre 1954. S'exprimant lors de cette rencontre organisée en hommage au défunt Rabah Bitat, les intervenants ont dénoncé les conséquences atroces et les maladies congéni-

tales que continuent d'engendrer les effets des explosions nucléaires perpétrées par la France coloniale dans le Sahara algérien et dont la première était celle de la "Gerboise bleue" à Reggane, le 13 février 1960. Dans son intervention, l'enseignant et chercheur en histoire, Zidine Kassimi, a qualifié ces explosions de "crime abominable", qui, a-t-il dit, continue de faire des victimes et cause des malformations congénitales chez les nouveau-nés parmi les populations de cette région du pays. S'exprimant à l'ouverture du Colloque, le secrétaire natio-

nal de la Coordination nationale pour la préservation de la mémoire et du patrimoine historique (CNPMPH), Ali Boudraâ, a évoqué ces événements douloureux, les qualifiant de "crime indescriptible". Au cours de ce colloque national, les participants ont rendu un vibrant hommage au grand patriote et moudjahid Rabah Bitat, mettant l'accent sur les différentes haltes ayant marqué son parcours et son combat héroïque, l'un des six chefs historiques ayant allumé le flambeau de la Révolution du 1er novembre 1954.

Accidents de la circulation

## 06 morts et 226 blessés en 24 heures

Six personnes sont décédées et 226 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, a indiqué hier dimanche, un communiqué de la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans la wilaya de Djelfa avec 2 morts et 2 blessés suite à une collision entre un véhicule léger et un camion dans la daïra de Messaad et dans la wilaya de Meniaâ avec 2 morts dans un renversement d'un véhicule au niveau de la commune de Hassi El Kara, daïra Meniaâ, précise la même source. Les éléments de la Protection civile sont intervenus, par ailleurs, pour prodiguer des soins de première urgence à 25 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles à Tlemcen (7 personnes), Batna (5), Tiaret (4), Jijel (3), Bechar (3), Biskra (2) et Saida (1), note le communiqué, déplorant toutefois le décès d'un homme, intoxiqué par le même gaz dans la wilaya de Djelfa. La Protection civile a enregistré en outre le décès d'une personne suite à un incendie qui s'est déclaré dans un camion semi-remorque à Adrar, ajoute le communiqué.

Accident de la circulation à Ghardaïa

## Six personnes grièvement blessées

Six personnes ont été grièvement blessées à différents degrés dans un accident de circulation survenu, samedi soir à une centaine de kilomètres au nord/est du chef-lieu de wilaya (Ghardaïa), a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit, sur le tronçon de la Route Nationale (RN 124) reliant Berriane à Guerrara au lieu-dit «périmètre agricole Laroui» lorsqu'un véhicule touristique transportant des passagers a dérapé avant de faire plusieurs tonneaux et finir sa course en dehors de la chaussée, causant six blessés graves issus de la même famille, a précisé la même source. Les blessés âgés entre 5 et 49 ans ont été évacués vers l'Hôpital de Berriane structure hospitalière la plus proche du lieu de l'accident pour y recevoir les soins nécessaires. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

Autoroute Est-Ouest

## Les agresseurs des automobilistes neutralisés

Des agresseurs d'usagers de l'autoroute Est-Ouest neutralisés à Boumerdes par les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya, indique un communiqué des mêmes services. « Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, sous toutes ses formes, et de la protection des citoyens à travers le territoire de compétence du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Boumerdes, les unités de ce groupement ont démantelé une bande criminelle spécialisée dans le vol et l'agression des usagers de l'autoroute Est-Ouest », précise le communiqué. L'affaire a été enclenchée suite à la plainte déposée par une personne ayant été agressée par 2 inconnus qui lui ont volé une somme estimée à 130 millions de centimes et 2 téléphones portables sur l'autoroute (Est-Ouest) en direction d'Alger, selon la même source. Après l'intensification des investigations, les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'El Kharrouba ont arrêté 6 suspects, dont une fille, et saisi un véhicule de tourisme et une moto. Les investigations ont révélé l'implication des membres de ce réseau dans 24 autres affaires similaires traitées dans les wilayas de Tizi Ouzou, Alger, Bouira et Boumerdes. Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes pour constitution d'une bande criminelle en vue de la préparation d'un vol en réunion, selon la même source.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'EL-BAYADH  
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION  
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 099132019000730

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Intitulé d'Opération : Etude, Suivi et Réalisation de Travaux d'Amélioration Urbaine de l'Ancien Tissu Urbain à travers la Wilaya d'El-Bayadh – PR.2024.

La Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'El Bayadh lance un Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales pour :

Lot 02 : - Réalisation de Travaux d'Amélioration Urbaine à la cité 109 Lots commune de Stitten.

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis d'appels d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DUAC, sise au centre ville d'El-Bayadh coté ancien stade communal, à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, la date de remise des offres est fixée avant 14:00 H et l'ouverture des plis se tiendra le même jour à 14:00 H en présence des soumissionnaires au siège de la DUAC.

Conditions d'Eligibilités :

Le Présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales s'adresse aux entreprises publiques ou privées satisfaisant l'ensemble des conditions ci-dessous :

- A) **Capacités professionnelles** : - Disposer d'un certificat de qualification et classification en cours de validité, Activité Principale Batiment, catégorie Quatre et Plus.  
B) **Attestation de Bonne Exécution** : Ayant réalisé Un Projet de travaux Similaires ; Attestations de travaux d'Amélioration Urbaine : une Attestation de Travaux d'Aménagement Urbain et une Attestation de travaux d'Eclairage public, Ou une Attestation Globale, justifier par une ou des attestations de bonnes exécutions des Travaux Réalisés durant les Cinq (05) dernières Années.  
C) **Capacités Financières** : ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire Moyen durant les trois dernières Années d'un montant supérieur ou égale 12 000 000,00 DA.

Les offres accompagnées obligatoirement des pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

1- Le dossier de candidature :

- 1-La déclaration de candidature dûment remplie et signée cachetée, datée par le soumissionnaire.
- 2-La déclaration de probité dûment remplie et signée cachetée, datée par le soumissionnaire.
- 3- Les statuts pour les sociétés
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 5- Le certificat de qualification et classification professionnelle, activité Principale Batiment, Catégorie Quatre et Plus..
- 6- Copie de registre de commerce électronique.
- 7- Les pièces fiscales et parafiscales (mise à jours : CNAS, CASNOS, CACOBATH, EXTRAIT DE ROLE : appuré ou avec engagement de paiement)
- 8- C20.
- 9- Attestation de dépôt des comptes sociaux de l'année considérée.
- 10- La liste des moyens humains qui seront chargés de l'exécution des travaux dûment justifiés par affiliation CNAS et CASNOS pour le géant.
- 11- Les Bilans des trois dernières années.
- 12- La liste de matériel dûment justifiés (PV d'huissier ne dépasse pas une année, cartes grises et assurances valide).
- 13- Attestation de visite des lieux.

2- Offre Technique :

- 1- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée, cachetée et datée.
  - 2- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «Lu et accepté».
  - 3- Planning prévisionnel des travaux signé avec délai de réalisation
  - 4- Mémoire technique justificative des composants de l'offre technique.
- 3- Offre Financière :
- 1- Lettre de soumission dûment remplie et signée, cachetée et datée.
  - 2- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé (les prix unitaires doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).
  - 3- Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé. (les chiffres doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).

NB :

- \* Les travaux seront confiés à l'entreprise proposant l'offre la Moins Disante.
- \* La note maximale de l'offre technique égale à 100 points.
- \* Chaque offre est inférieure à 60 points du total techniques sera rejetée (ou disqualifiée).
- \* Le délai des travaux ne doit pas, en aucun cas, dépasser Trois (03) Mois.
- La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées à la direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya d'El- Bayadh, La date limite de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 14 heures 00 minute (14:00 h), dans une enveloppe renfermant les trois enveloppes à l'intérieur "un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière"

L'enveloppe extérieure devra être cachetée et anonyme, comportant la mention :

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres appel d'offres N° ..... l'objet de l'appel d'offres ..... ».

Les offres resteront valides pendant la durée de la préparation des offres augmentée de trois (03) mois .

LE DIRECTEUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE SIDI BELABBES  
DAIRA DE TELAGH  
COMMUNE DE TEGHALIMET  
Nif : 4100020020002202701043

Concours nationale restreint n° : 01 /2025

Le président de la Commune de TEGHALIMET lance un concours restreint pour Etude du schéma directeur EN 02 lots .

Lot 01 . Etude du schéma directeur d'AEP de la commune de teghalimet et agglomération de population

Lot 02 . Etude du schéma directeur d'assainissement de la commune de teghalimet et agglomération de population

Les Bureaux d'études ou groupement de bureaux d'études intéressés Pouvons retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics sis au siège de la commune de teghalimet - Contre paiement de . 3.000.00 DA non remboursable.

Les conditions d'éligibilité :

- AGREMENT EN HYDRAULIQUE (spécialisés dans le domaine hydraulique et agrés par le Ministère des ressources en Eaux).
- Présente au moins (03) attestation de la bonne exécution dans des études similaires de même nature
- qui ont respecté le délai administratif fixe 3 mois par le service contractant dans le cahier de la charge

Nb : Les entreprises intéressées peuvent participer et bénéficier à deux lots

Contenu des documents juridiques tels que détails ci-dessus .

«Dossier de candidature » voir cahier des charge. « offre technique » voir cahier des charge « offre de prestations » voir cahier des charge et « offre financière » voir cahier des charge.

Les Bureaux d'études ne soumettent dans un premier temps que le dossier candidature contient des documents suivant :

1. La déclaration de candidature cachetée, signée et datée. (éliminatoire)
2. La déclaration de probité cachetée, signée et datée..
3. Statut pour les SARL
4. Le numéro d'identification fiscale NIF
5. AGREMENT EN HYDRAULIQUE délivré par le Ministère des ressources en eau.
6. Les références professionnelles du Bureau d'études (attestations de bonne exécution aux études similaires délivrées par les maitres d'ouvrages publique
7. Liste des moyens matériels justifiée par des cartes-grise+ assurance en cours de validité pour le matériels roulant, et pour le matériels fixe sera justifier avec PV de expert agréé de 1 année en cour
8. Liste des moyens humains justifiée, justifiée par les certificats d'affiliation visée par les services CNAS déclarant le personnel valable a la date d'ouverture des offres + diplôme pour les cadres
9. Les bilans comptables des trois (03) dernières années (2021-2022-2023) plus l'attestation de dépôt des comptes sociaux.

Le dossier de candidature sera insérés dans un enveloppe, indiquant la dénomination de bureau d'étude , la référence et l'objet de concoure ainsi que la mention « dossier de candidature ». Ce enveloppe sera mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

« à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres».

« Un Concours nationale restreint n° : 01 /2025

Etude du schéma directeur) en 02 lots : lot n° ..... ».

REMARQUE : Toutes pièces présentées doivent être en-cours de validité

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante. la commune de tghalimet (bureau de secrétaire général).

- La duré de préparation des offres est fixée à (10) jours à compté de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

- La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10 . 00H Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas où elle coïnciderait avec des jours fériés et/ou de repos hebdomadaires.

- L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de préparation des offres à 10 . 30 H au siège de la commune de teghalimet.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 100 jours à compter de la date l'apparition dans les journaux nationales ou BOMOP. Apres ouverture et l'evaluation des dossiers de candidature ,seuls les candidats présélectionnés sont invites a remettre les plis de l'offre technique l'offre de prestation et l'offre financier dans u.e dem phase Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531001999 10.02.2025

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531002168 10.02.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Mostaganem  
Dairad' AinNouissy  
Commune fornaka

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

N° d'identification fiscale : 098427059000722

Conformément au dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° :15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public, Monsieur .Mebrek cheikh président d'assemblée populaire de la commune de fornaka est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé l'avis d'appel d'offre ouvert avec en date du 09/01/2025 qu'à l'issue de la reunion de la commission d'évaluation des offres en date du 16/01/2025, il a été propos ce qui suit pour :

Intitulé de l'opération	Le Soumissionnaire	N° D'identification fiscale	Montant en TTC (DA)	NOTE	Délai de exécution	OBS
Lot 01 :Aménagement stade de proximité à Fornaka centre à coté de l'école cheikh bouamama	SAYAH GUELAMALLAH	198727010246037	7.814.313.50 DA	77.5 P	120 jours	Moins disant
Lot 02 :Aménagement Stade de proximité à Ayacha haut à coté de l'école yagoub mohamed	BENZIDANE RACHID	198027010021153	7.411.915.00 DA	93.33 P	60 jours	Mois disant
Lot 03 :Aménagement Stade de proximité à das Si menad.	BELHALOUCHE ABOUBAKER	198327010570430	4.506.530.00 DA	93.33 P	60 jours	Mois disant

Les soumissionnaires peuvent introduire le recours dans un délai de dix (10) jours à partir de la 1 ere parution du présent avis dans le bomop ou les quotidiens nationaux auprès de la commission communale des marchés.

Tout soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillé de l'opération de leurs offres peut se rapprocher au bureau du marche de la commune dans un délai de trois (03) jours à partir de la 1ere parution du présent avis.

Monsieur Le Président D'APC Fornaka

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531001955 10.02.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT

DAIRA DE KHEMISTI

COMMUNE DE KHEMISTI

AVIS D'IFRUCTUOSITE

D'UN AVIS D'OFFRE AVEC EXIGENCE MINIMALE N°04/2024

Conformément aux disposition Dela loi n°23-12 du 05/08/2023 et de l'article 40 du Décret Présidentiel N°15/247 DU 16/09/2015 ;portant la réglementation des marchés publics et délégation de service public.

COMMUNE DE KHEMISTI lance d'infrectuosité d'appel d'offre national Ouvert avec exigence minimale paru dans les quotidiens nationaux  
LE CARREFOUR D'ALGERHE et 90 Du 21/10/2024

Entretien de la route Reliant école Bouchama mohamed vers Neggaz ,Dilem Et Koufi sur 1500 ML

La cause Manque de soutien financier por couvrir l'opération  
L'ensemble des soumissionnaires disposeront d'un délai de 10 jours à compter de la première publication du présent avis sur les quotidiens nationaux pour présenter leurs recours à la commission des marchés .

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531002043 10.02.2025

Protection des enfants contre les dangers de l'utilisation du Net

## Algérie Télécom se joint à la direction de l'Éducation pour combattre ce fléau

Par B.Habib

Un thème aussi sensible et crucial à la fois ne peut que susciter l'engouement des différentes composantes de la famille mais aussi des secteurs clés comme celui de l'Éducation, bien entendu, soit le premier concerné par la sensibilisation à l'endroit des enfants. La protection des enfants, notamment les élèves, contre les dangers de l'utilisation frauduleuse ou sans l'aval de l'autorité administrative compétente de l'Internet et des réseaux sociaux, fait l'objet d'une campagne nationale de sensibilisation afin de prémunir cette frange vulnérable contre les dérapages dans le cadre de la vaste campagne lancée en Algérie du 8 au 14 février 2025, coïncidant avec la célébration de la journée mondiale de la prévention sur les risques de l'Internet. Un sujet qui vient à point nommé pour les pouvoirs publics, les acteurs principaux et les professionnels de médias et des réseaux sociaux, pour prévenir à travers des pratiques techniques et des mécanismes les risques encourus en cas de mauvaise utilisation du Net. Dans ce cadre précis, le groupe Algérie Télécom, en partenariat avec la direction de l'Édu-

cation de la wilaya d'Oran, organise aujourd'hui, lundi 10 Février à la Mosquée Pôle « Ibn Bdis », une journée de sensibilisation pour la protection des enfants contre les dangers de l'Internet en présence de plusieurs intervenants stratégiques comme les services de sécurité, la direction de l'Éducation, la Fédération des associations des parents d'élèves, le mouvement associatif ainsi que les institutions habilitées en la matière, qui sont spécialisées dans la lutte contre ce phénomène qui, faut-il le rappeler, commence à prendre des proportions alarmantes et inquiétantes dans le pays ces dernières années. Des initiatives sont mises au point ici et là à l'effet de durcir les moyens techniques de lutte et les mécanismes de prévention contre les dangers de l'Internet sur les enfants, comme l'atteste la collaboration étroite et coordonnée lancée entre le groupe Algérie Télécom et le secteur éducatif, permettant un échange de données et une coopération technique afin de prévenir ce phénomène. A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale pour un Internet plus sûr, le Ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé une panoplie d'activités de sensi-

bilisation s'articulant autour des risques du mauvais usage d'Internet par les enfants et des méthodes de prévention. En tête des festivités projetées à l'occasion, conjointement avec ses partenaires des secteurs de l'Éducation Nationale, de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la Femme, outre le Commandement de la Gendarmerie Nationale, la Direction Générale de la Sécurité Nationale, l'Autorité Nationale pour la Protection et la Promotion de l'Enfance et l'entreprise Algérie Télécom, notre secteur lance à partir du 7 février une campagne nationale de sensibilisation au niveau des établissements scolaires tous cycles confondus, en vue de tenir les élèves informés quant aux risques potentiels de l'usage d'Internet en leur donnant des conseils et des orientations pratiques sur l'attitude sécurisée et sûre à adopter dans cet espace virtuel en s'inspirant des principales recommandations et des expériences tirées en matière de protection des enfants des risques cybernétiques. A titre d'action de sensibilisation de proximité, les cadres du secteur au niveau local participent, eux aussi, dans les programmes d'information.

Transports à Oran

## Enjeu d'avenir et de développement

Par Youcef Chaïbi

En Algérie, les transports publics ne sont plus simplement un service, mais une nécessité pour des millions de citoyens, la dépendance envers les transports publics s'est intensifiée. Pourtant, ces services vitaux sont en crise révélant une série de problèmes qui ne peuvent plus être ignorés. Un trajet en bus ne sera pas de tout repos, car ils sont souvent surchargés, peu fiables et dans un état de déliquescence avancé. C'est aussi là que les plus vulnérables, notamment les femmes, les handicapés et les personnes âgées, sont le plus souvent victimes d'incivilités. Le contexte de la mobilité urbaine dans la wilaya d'Oran pose des problèmes sérieux et des défis qui ne peuvent trouver leur solution que dans une reconception des transports publics, notamment à Oran ville. La pression démographique associée à l'étalement urbain se traduit par une augmentation des besoins de mobilité et un allongement des distances de déplacements. Malheureusement en Algérie, il est à déplorer l'absence d'un cadre institutionnel et réglementaire fiable régissant les transports urbains dans les grandes métropoles du pays. Les transports en commun, les bus en l'occurrence, sont une véritable aubaine sous d'autres cieux alors que chez nous, ils constituent une torture pour ses usagers. De ce fait, oubliant leur mission de service public, certains transporteurs publics desservant les diverses lignes activent dans une anarchie totale en l'absence de tout contrôle, imposant ainsi leur diktat aux



usagers au vu et au su de tous. La wilaya d'Oran comme toutes les autres wilayas du pays, fera appel au secteur privé. Ce dernier s'est présenté comme un sauveur afin de répondre aux aspirations légitimes des citoyens en mettant à leurs dispositions suffisamment de moyens. Mais il convient de souligner que la couverture de ce secteur par les moyens seulement, reste insuffisante et doit en conséquence être suivi d'un assainissement et d'un contrôle rigoureux pour pouvoir satisfaire ce besoin vital des usagers. Pour ce faire, les responsables de la direction des transports de la wilaya d'Oran, l'administration locale et le syndicat des transporteurs se concertent sou-

vent pour éplucher les dossiers et décider de donner un coup de balai salutaire, l'usager ne peut être que ravi. Aujourd'hui ce même usager est devenu le maillon faible de toute cette chaîne. La détérioration des services publics suit un même protocole, dans plusieurs secteurs, justifiant des mêmes effets ravageurs de l'obsolescence. La ville constitue en effet un moteur de développement économique d'un pays. Elle est un lieu d'accès facile à l'emploi, à l'éducation, à la formation, mais également aux soins médicaux et principaux services publics. De ce fait, elle apparaît comme un territoire primordial d'action et d'expérimentation en faveur du bien-être de l'individu.

Ancien siège de l'APC d'Oran

## 150 millions de DA pour l'aménagement de l'environnement extérieur

La wilaya d'Oran a alloué un montant de 150 millions DA pour aménager l'environnement extérieur de l'ancien siège de l'APC d'Oran, actuellement en cours de réhabilitation à grande échelle, a-t-on appris, samedi, de la cellule de communication de la wilaya. Selon la cellule de communication de la wilaya, le projet s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien bâtiment de l'APC d'Oran, connu sous le nom de « bâtiment des lions », en particulier de son environnement et du centre-ville d'Oran, sachant que les travaux débuteront, prochainement, pour être prêts à la réception et la réutilisation du bâtiment, après plusieurs années de fermeture. Les services de la wilaya ont déjà alloué 750 millions de dinars pour le projet de réhabilitation de l'ancien siège de l'APC d'Oran situé au niveau de la place « 1er Novembre » au centre-ville d'Oran. Ce projet, dont les travaux ont démarré, il y a quelques mois, avance à un bon rythme, a précisé le président d'APC d'Oran, Amine Allouche. D'autre part, selon la même source, un programme de restauration de plusieurs bâtiments dans le quartier de Sidi El-Houari sera pris en charge par la wilaya, dans le cadre d'une vaste opération de réhabilitation de ce vieux quartier. Cette opération inclura la construction de nouveaux bâtiments dans le même style architectural que ceux récemment démolis, ainsi que le relogement de leurs habitants en raison de leur dégradation, qui constituait un danger pour les résidents et les passants.

## Les Genêts Découverte d'un cadavre sans identité

Ce week-end, on apprend de source bien informée, qu'un cadavre a été découvert au niveau du lieu-dit « les genêts », relint du territoire de la commune de Bir El Djir. La découverte macabre a eu lieu au début de l'après-midi. La même source rapporte que le cadavre en question est celui d'un homme d'une cinquantaine d'années, sans identité. Après avoir recueilli les premiers éléments de l'enquête, le cadavre a été transporté par les éléments de l'unité Akid Lotfi, relevant de la protection civile, à la morgue de l'EHU 1er novembre 1954. Pour l'heure, les causes de la mort restent inconnues en attendant les conclusions de l'enquête, déclenchée par la police scientifique de la sûreté de wilaya d'Oran. A.Kader

## 4ème périphérique (Es-Sénia)

### Le renversement d'un camion fait 02 blessés

Le 4ème périphérique, au niveau du territoire de la commune d'Es-Sénia, a été ce week-end, le cadre d'un grave accident dû au renversement d'un camion. Bilan 02 victimes âgées de 25 et 56 ans de sexe masculin. Notre source indique que les victimes ont été sérieusement touchées, au niveau de la tête et du cou. Après avoir reçu les premiers soins, les 02 victimes ont été évacuées vers les services des urgences relevant de l'établissement hospitalier universitaire EHU 1er novembre 1954. Une enquête a été ouverte pour faire lumière sur cet accident. A.Kader

Pour les encourager  
à créer des micro-entreprises

## Campagnes de sensibilisation au profit des femmes rurales à Tissemsilt

L'autonomisation économique des femmes rurales constitue un facteur clé pour impulser un développement durable, autant sur le plan économique qu'environnemental et social. Dans cette optique, la wilaya de Tissemsilt a mené durant le mois de janvier dernier, une vaste campagne de sensibilisation visant à promouvoir l'intégration des femmes rurales dans l'économie nationale. Sous le haut patronage de M. Fethi Bouzaid, wali de Tissemsilt, les services de la Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité (DASS) ont déployé plusieurs cellules de proximité à travers les villages, douars et zones montagneuses des différentes communes de la wilaya. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des engagements du Président de la République relatifs à la promotion de l'activité féminine et de l'entrepreneuriat des femmes, notamment en milieu rural. D'après M. Boukhal Mohamed, Directeur de l'Action Sociale et de la Solidarité de la wilaya, ces campagnes s'insèrent dans le cadre du partenariat entre le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et celui de l'Économie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises. L'objectif principal est le lancement d'un programme national d'insertion économique des femmes rurales, en leur offrant des financements et un accompagnement pour la création de projets à impact social et économique. Ces opérations de sensibilisation, entamées en janvier 2025, mettent en avant les dispositifs d'aide et de financement, notamment le prêt sans intérêt, destinés aux femmes désireuses de se lancer dans l'entrepreneuriat. À travers des descentes sur terrain et des rencontres directes avec les habitantes des communes de Larbaa, Boucaïd, Lazharia, Bordj Bounaama, Sidi Slimane, Béni Chaïb, Béni Lahcen, Khemisti (douars Aïn El Hamra et Tahadharit), Laâyoune (douars Salmana et Badarna), Ouled Bessam (douars Trabadja et Sidi Abderrahmane), Theniet El Had, Sidi Boutouchent, Bordj Emir Abdelkader et Youssoufia, les équipes locales recensent les femmes en quête d'opportunités économiques. Selon le Directeur de l'Action Sociale et de la Solidarité de la wilaya, M. Boukhal Mohamed, cette campagne fait suite aux instructions de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, visant à renforcer la promotion des mécanismes étatiques de soutien aux femmes rurales. L'objectif est de les encourager à créer des micro-entreprises et à profiter des divers dispositifs mis en place pour faciliter leur insertion économique. Par ailleurs, des caravanes itinérantes ont été déployées pour informer et sensibiliser les femmes vivant dans les zones rurales.

Abed Meghit

Tiaret

## Le wali donne le coup d'envoi de l'action solidaire

Le wali de la wilaya de Tiaret a officiellement lancé l'opération de solidarité, une initiative qui coïncide avec la saison hivernale et l'approche du mois sacré de Ramadhan. Il a souligné que cette action incarne les valeurs de solidarité et d'entraide qui unissent les différentes franges de la société algérienne. Lors de son intervention, le wali a affirmé que l'État, à travers ses différentes structures, reste mobilisé pour accompagner les catégories vulnérables, particulièrement en cette période de grand froid. Évoquant la prime de solidarité ramadanesque, il a précisé que l'ensemble des communes de la wilaya ont finalisé les démarches liées aux aides destinées aux familles nécessiteuses pour le mois de Ramadhan. Il a également annoncé que d'autres aides suivront, destinées aux familles en difficulté, afin de les soutenir face aux rigueurs de l'hiver.

Conseil Exécutif de la wilaya de Tissemsilt

## Le secteur du tourisme contribue à créer une dynamique économique

Par Abed Meghit

Dans le cadre du suivi des activités des différents secteurs de la wilaya, le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, a présidé une réunion élargie du Conseil Exécutif de la wilaya. Étaient présents à cette rencontre le vice-président de l'Assemblée Populaire de Wilaya (APW), le secrétaire général de la wilaya, l'inspecteur général, les directeurs exécutifs, les chefs de daïra, les présidents des Assemblées Populaires Communales (APC) ainsi que des membres de l'APW. Les travaux ont débuté par la présentation des études en phase finale concernant le secteur du tourisme. Parmi les projets examinés figurent : La réhabilitation et le suivi de la station thermale de Sidi Slimane, l'aménagement du site thermal «Hammam Mentila» à Melaâb, le développement de l'écotourisme à Tissemsilt et l'ouverture et l'aménagement d'un circuit touristique et écotouristique. Après avoir étudié les plans et les maquettes proposés par les bureaux d'études, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de ces projets afin de positionner la wilaya comme une destination touristique de premier plan. Il a ordonné la préparation rapide des cahiers des charges et a appelé les investisseurs locaux et nationaux à concrétiser leurs projets, notamment à Sidi Slimane, en garantissant un accompagnement et des facilitations administratives. Conscient des défis à relever, le wali a plaidé pour une mobilisation de tous les acteurs du secteur, y compris les professionnels et les associations, en vue de dynamiser l'activité touristique. Il a souligné l'importance de rencontres et d'échanges afin de partager les expériences et promouvoir le potentiel touristique exceptionnel de la région, qui aspire à devenir un véritable pôle de développement économique et de création d'emplois. Le deuxième point de la réunion a été consacré aux préparatifs de la rentrée scolaire 2025/2026. Le directeur des équipements publics a détaillé les nouvelles infrastructures éducatives prêtes à être mises en service dans les trois cycles d'ensei-



gnement. Parmi les principales réalisations : Trois (03) lycées : un (01) à Boumenqouche ' Nouvelle ville), la réhabilitation du lycée Chahid Serdou Abdelkader à Bordj Bounaâma et celle du lycée El Ouancharissi à Tissemsilt. Deux (02) collèges situés à Boumenqouche et au quartier Hassan au chef-lieu de wilaya, une demi-pension à Bordj Bounaâma ainsi que sept (07) groupes scolaires et cinq (05) cantines scolaires et 34 salles d'extension. Le wali a insisté sur l'achèvement des travaux en cours et l'équipement des établissements dans les délais impartis. Il a également ordonné la finalisation des opérations de maintenance et de nettoyage des écoles avant la rentrée. L'accent a été mis sur la mobilisation des moyens matériels et humains pour assurer une rentrée scolaire réussie, en garantissant notamment le transport des élèves et la disponibilité des repas chauds dans les cantines scolaires. Par ailleurs, le wali a insisté sur l'aménagement d'espaces sportifs au sein des écoles primaires afin d'encourager les élèves à développer leurs aptitudes physiques. Il a également appelé à une coordination continue entre les acteurs du secteur éducatif pour garantir un environnement d'apprentissage moderne et adapté aux besoins des élèves. Enfin, la réunion a abordé la session de formation professionnelle de février 2025. Le wali a instruit les responsables d'adapter l'offre de formation aux besoins du marché du travail local, en mettant l'accent sur des spécialités en adéquation avec les exigences économiques et sociales. À l'issue de

la rencontre, le wali a rappelé l'importance d'une implication active de tous les acteurs locaux dans la mise en œuvre de ces projets structurants, dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de favoriser un développement durable et inclusif de la wilaya. Dans le cadre de l'accompagnement des projets de développement dans la wilaya, le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, a présidé, ce jeudi dernier, une réunion de coordination. Ont pris part à cette rencontre des cadres centraux du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, la directrice de la formation et de l'enseignement professionnels, le directeur des équipements publics ainsi que des bureaux d'études. L'ordre du jour a porté sur la réévaluation des coûts de deux projets inscrits dans le cadre du programme complémentaire de développement. Ces projets concernent les centres de formation professionnelle des communes de Theniet El Had et de Bordj Bounaâma, où les structures administratives et pédagogiques en préfabriqué doivent être remplacées par des constructions en dur. Cette réévaluation est devenue nécessaire en raison de l'insuffisance des montants alloués à ces opérations. Après avoir écouté les différentes interventions, le wali a donné des directives axées sur : L'accélération des procédures de réévaluation des projets afin de rattraper le retard enregistré dans le lancement de ces opérations essentielles, la levée des obstacles et la résolution des difficultés entravant l'avancement des travaux.

El Biod (Nâama)

## Plus de 750 millions DA pour des opérations de développement

Plusieurs projets de développement sont en cours dans la commune d'El Biod (wilaya de Nâama), pour un investissement global de plus de 750 millions de dinars, couvrant des secteurs vitaux tels que l'hydraulique, l'agriculture et la santé, ont indiqué, mercredi, les services de la wilaya.

Il s'agit notamment de la réalisation d'un projet de transfert d'eau potable depuis des forages profonds d'une capacité totale de 40 litres par seconde, situés dans la région de «Mourek», dans la commune d'El Biod, sur une distance de 25 kilomètres. Ce projet vise à améliorer la qualité et la continuité de l'approvisionnement en eau potable au sein

de cette commune et des villages avoisinants. Le projet porte sur sept phases, avec un financement de près de 500 millions de dinars pour la réalisation de deux réservoirs d'eau d'une capacité de 2.500 et 500 mètres cubes, ainsi qu'une station de pompage. Les travaux avancent rapidement et la livraison est prévue, selon les délais contractuels, pour la fin de l'année en cours, selon la même source. Par ailleurs, la commune d'El Biod enregistre la réalisation en cours d'un centre local de stockage des céréales, d'une capacité de 50.000 quintaux, pour un montant de 250 millions de dinars, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à renforcer les

capacités de stockage des céréales. Ce projet, qui a débuté récemment, enregistre également un bon rythme d'avancement et devra être achevé avant la fin du premier semestre de l'année. Le même responsable a ajouté que la commune d'El Biod bénéficiera, prochainement, d'une nouvelle salle de soins, actuellement en réalisation dans le quartier «Talbi Lakhdar», pour un montant de plus de 16 millions de dinars. Les travaux sont réalisés à plus de 90% et ce centre de santé de proximité sera équipé de tout le matériel médical nécessaire, avec un médecin généraliste en service continu, afin de rapprocher les services de santé des citoyens?



Formation professionnelle à Ain Defla

## Plus de 4500 places pédagogiques prévues pour la session du 23 février

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya d'Ain Defla dispose, en prévision de la session de ce mois de février, de plus de 4.500 places pédagogiques dans différentes spécialités et différents modes de formation, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction concernée. Au total, 4.510 places pédagogiques, dont 2.225 pour les formations diplômantes et 2.285 pour les formations qualifiantes, sont proposés par les centres de la formation professionnelle de la wilaya en prévision de la prochaine rentrée qui aura lieu le 23 février, a indiqué à l'APS, Ghazi Bessadate, premier responsable du secteur. L'offre de formation prévoit également 390 places pédagogiques au profit de la femme au foyer, 995 places pour les bénéficiaires de l'allocation chômage et 110 places au pro-

fit des personnes aux besoins spécifiques et les détenus, a ajouté M. Bessadate. Le premier responsable du secteur a fait savoir aussi que 240 places pédagogiques sont proposées aux femmes rurales, notamment dans les communes et localités reculées de la wilaya. Il est souligné que le secteur enregistre pour la prochaine rentrée de la nouvelle session, trois (3) nouvelles spécialités, dont l'automatisme et régulation, technicien en chimie et tailleur homme, permettant aux stagiaires d'obtenir des diplômes de techniciens et de techniciens supérieur. Pour cette session, M. Bessadate a indiqué que les inscriptions au niveau de tous les centres de la formation professionnelle de la wilaya ont été effectuées à travers la plateforme numérique +takwin.dz+ mise en place par le ministère de tutelle. Outre des portes ouvertes au niveau des

centres et instituts relevant du secteur, une caravane d'information sillonnera le 10, 11 et 12 février une dizaine de communes de la wilaya pour inciter les jeunes de ces régions reculées à intégrer le monde de la formation professionnelle, a ajouté M. Bessadate. Plusieurs directions et organismes vont prendre part à la caravane, à l'instar de la direction de l'action sociale et de la solidarité, la direction de l'environnement, direction de l'emploi, l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Nesda) et l'agence nationale de gestion du microcrédit (Angem) en plus du mouvement associatif, a-t-il indiqué. Selon le même responsable, le secteur de la formation professionnelle à Ain Defla a formé durant l'année 2024, plus de 6.900 diplômés dans différentes spécialités, dont 2.847 filles.

Bordj Bou Arreridj

## 10 milliards DA pour des projets de développement en 2025

Une enveloppe financière estimée à 10 milliards DA a été octroyée dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj au cours de l'année 2025 pour la réalisation de plusieurs projets de développement au profit des divers secteurs, a indiqué jeudi le chef de l'exécutif local Kamel Nouicer. Intervenant au cours d'une rencontre tenue au siège de la wilaya avec des investisseurs et des opérateurs économiques sur les opportunités d'investissement et les perspectives de développement de la wilaya, le même responsable a affirmé que l'accent sera porté sur le secteur de l'habitat qui comporte la réalisation de près de 20.000 logements de divers types pour répondre

aux besoins exprimés. Il a également relevé qu'il est prévu d'élever le montant de ce financement au cours du second semestre de l'année en cours au titre du budget complémentaire, soulignant à ce propos le rôle central des dépenses publiques dans l'amélioration de l'environnement économique dans la wilaya. M. Nouicer a rappelé que les dépenses d'investissement en 2024 avaient atteint 23 milliards DA au titre des divers programmes et fonds publics, relevant que ces crédits ont visé à répondre aux besoins des citoyens mais aussi à encourager l'investissement local et à mettre en place un environnement attractif des investissements. Les deux secteurs des tra-

vaux publics et des ressources en eau ont enregistré les taux les plus importants de consommation des crédits au regard des grands projets de ces deux secteurs visant l'amélioration des conditions de vies des citoyens et des services publics assurés, a-t-il affirmé. Le secteur des travaux publics a connu ainsi la réalisation d'opérations de doublement de routes, de voies de contournement des villes et de réhabilitation de nombreux tronçons de routes nationales et de chemins de wilaya, tandis que celui des ressources en eau a vu le lancement de programmes d'urgence sur le moyen et le long termes pour assurer l'eau à la majorité des communes de la wilaya.

Tébessa

## Consolider l'accompagnement des éleveurs pour augmenter la production de viandes rouges

Les participants à un séminaire régional sur l'élevage de bétail et la production des viandes rouges, organisé jeudi à Tébesa, ont appelé à consolider l'accompagnement des éleveurs pour développer cette "filiale stratégique" pour l'économie nationale et contribuer à assurer la sécurité alimentaire. Les intervenants de cette rencontre tenue à la maison de la culture Mohamed Chebouki ont insisté sur la nécessaire organisation de la filière pour un développement durable et sur l'accompagnement sur le terrain des éleveurs. Lancées conjointement par les deux ministères de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, ces rencontres devront dégager des recommandations qui contribueront à consolider ce secteur stratégique et élever les niveaux de production nationale de viandes rouges, a soutenu le wali de Tébesa, Ahmed Belhaddad, dans son allocution d'ouverture du séminaire qui a regroupé près de 300

éleveurs de sept wilayas de l'Est du pays. De son côté, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi, a souligné que plusieurs facteurs ont causé la régression au cours de ces dernières années des cheptels dont le déficit pluviométrique, le manque de fourrages et la dégradation du couvert végétal causant l'augmentation des prix. Il a également souligné que l'accompagnement et la formation des éleveurs, l'encouragement de la recherche scientifique dans ce domaine, la formation et le soutien à l'investissement et à la valorisation des races sont de nature à favoriser le développement de la filière. Le président de la Chambre nationale de l'agriculture, Mohamed Yazid Hamblil, a préconisé d'unifier les approches de tous les acteurs pour soutenir cette filière qui constitue un fondement de la sécurité alimentaire, citant, entre autres des mesures nécessaires pour le développement de la filière, le renforcement du système vétérinaire, la fourniture en quantités suffisantes de vac-

cins, de médicaments et de fourrages, l'aménagement de points d'eau dans les zones pastorales et l'intensification du contrôle sur l'abattage des brebis. La représentante du ministère de l'Agriculture, Leïla Ramdani, a mis l'accent sur l'importance de ces ateliers encadrés par le ministère de tutelle et lancés juste après l'installation de la commission de consolidation de la production animale la mi-décembre passé, relevant que leur objectif est d'écouter les préoccupations des éleveurs et émettre des recommandations en faveur du développement de la filière. La rencontre a donné lieu à des interventions des éleveurs des wilayas participantes dont Khenchela, El Oued, Souk Ahras et Oum El Bouaghi qui ont fait part de leurs préoccupations liées à l'accès aux fourrages, aux maladies menaçant la santé des leurs animaux, au manque de vaccins et la non-couverture des localités reculées, la dégradation du couvert végétal, le manque de parcours dans les steppes et le déficit pluviométrique des dernières années.

Mila

## 1,22 milliard DA pour l'entretien de nombre de tronçons

Le secteur des travaux publics dans la wilaya de Mila a bénéficié, au titre du programme sectoriel 2025, d'une enveloppe financière de 1,22 milliard DA pour la consolidation et l'entretien de nombre de tronçons de routes nationales et de chemins de wilaya, a indiqué jeudi le directeur local du secteur, Rabah Sari. Ce montant financera la concrétisation de projets de réhabilitation et de consolidation de plusieurs tronçons du réseau routier de la wilaya pour améliorer la fluidité du trafic et les conditions de déplacement des personnes et des marchandises, a précisé à l'APS le même responsable. Parmi les projets programmés, figurent ceux du renforcement de 7 km de la RN-5 depuis la commune d'Oued Athmania aux limites de la wilaya de Constantine et de 2 km de la RN-79 du centre universitaire Abdelhafid Boussouf à la ville de Mila, selon la même source. L'entretien de 4 km du chemin de wilaya CW-2 entre les deux communes de Zaghāia et Amira Arrès sera également pris en charge, a-t-il ajouté. Il sera également procédé à la réalisation de travaux de revêtement d'un total de 15 km de tronçons de routes nationales et de chemins de wilaya, la rénovation de la signalisation horizontale et verticale, l'aménagement de ronds-points, l'entretien d'ouvrages d'art, outre le traitement de certains points noirs et glissements de terrain, a-t-on indiqué.

Education à Constantine

## Réception en aout prochain de plusieurs structures scolaires

Plusieurs infrastructures scolaires seront réceptionnées au cours du mois d'aout prochain dans la wilaya de Constantine pour améliorer les conditions de scolarité des élèves, a indiqué jeudi le chef de l'exécutif local, Abdelkhalek Sayouda. Dans une déclaration à la presse en marge d'une tournée d'inspection des projets d'établissements scolaires dans les communes de Constantine, de Didouche Mourad, d'Ain Smara et la circonscription administrative Ali Mendjeli, le même responsable a précisé qu'il s'agira de 10 groupes scolaires, 6 CEM, 6 lycées, deux demis pension, des cantines scolaires et des aires de jeu. Les efforts sont engagés pour assurer la disponibilité de ces structures scolaires avant le début de la prochaine année scolaire 2025-2026, notamment au niveau des pôles urbains nouveaux, a affirmé le wali assurant que les taux d'avancement de leurs travaux sont "importants" de sorte à en permettre la réception dans les délais fixés.

Bejaia

## 10,5 millions de litres d'huile d'olive déjà collectés

Une quantité de 10,5 millions de litres d'huile d'olive a déjà été collectée à Bejaia, consolidant des prévisions prometteuses qui s'annoncent en fin de campagne, avec une jauge attendue de l'ordre de 15 millions de litres, a indiqué samedi la direction des services agricoles. Cette production est le résultat d'une partie seulement de la campagne qui est arrivée actuellement à 75% de son potentielle, a-t-on expliqué, précisant que sur une superficie globale près de 52.000 hectares de verger en rapport, la cueillette a concerné 34.500h, ce qui laisse de la marge pour renforcer les rendements établis qu'il s'agisse d'olives ou de leurs trituration. Le bilan fait cas d'une récolte de 537.515 qx d'olives au 28 janvier dernier, dont la trituration a livré 10,5 millions de litres, représentant un rendement de plus de 19,30L par quintal. Ce rendement a été jugé "satisfaisant" par le directeur des productions, Khaled Laid, qui n'exclut pas l'éventualité de voir se redresser sensiblement ces niveaux, ultérieurement, du fait que la campagne est essentiellement localisée actuellement dans la haute vallée de la Soummam, notamment Seddouk, Ighil, Akbou et Tazmalt, qui constitue le bassin oléicole majeur de la wilaya, voire du pays.

Histoire

**Mazagan, toute une histoire**

**N**ous continuons notre visite. Après le Fort de Mazagan, cette fois-ci, c'est la ville de Mazagan qui est le sujet de notre série hebdomadaire sur l'histoire de Mostaganem et de ses environs. Pourquoi avoir choisi ce sujet précisément ? Parce qu'une partie de son histoire réelle a été oubliée, les traces et les éléments qui se trouvent sur le site nous permettent de retracer dans son ordre chronologique l'histoire de cette petite ville.

Nous nous sommes focalisés, cette fois-ci, sur l'histoire de Mazagan qui est intimement liée à celle de Mostaganem. Tout d'abord une question qui se pose d'elle-même : Le nom de Mazagan ? Pour cela, nous allons remonter le temps avec un des géographes qui est El Bakri, dans son livre intitulé «Livres des routes et royaumes» (Mu'jam ma ista'jam). Le livre est écrit en 1067-8 à Cordoue, en Al-Andalousie. Manuscrit traduit, sur les écrits descriptifs sur la ville de Mostaganem et Mazagan qui remontent à Al-Bakri Géographe Abu Ubayd Abd Allah ibn Abd al-Aziz ibn Mu'ammad al-Bakri ou Abu Ubayd al-Bakri, géographe et historien arabe de l'Espagne musulmane, est né en 1014 à Huelva. Fils de l'émir de la taïfa de Huelva et Saltes, al-Bakri a passé la majeure partie de sa vie à Cordoue où il est décédé en 1094. Voici le texte intégrale. Voyons ce qu'il dit : La ville de Mostaganem, située dans le voisinage de la mer et à deux journées de Calâ Deloul, est entourée d'une muraille et possède plusieurs sources, jardins et moulins à eau. Le coton que l'on sème dans le territoire de cette ville fournit de beaux produits. L'embouchure du Chelif n'est pas loin de Mostaganem. A l'occident de cette ville, à une distance d'environ trois milles se trouve Tamazaghra (Mazagan), ville murée, qui possède une mosquée djamâ.

C'est ce texte qui a été modifié et diffusé officiellement par la collection des guides Joanne et repris jusqu'à ce jour par d'autres auteurs. Donc, en prenant en compte cet écrit, nous pouvons dire que le nom réel de Mazagan est Tamazaghra qui est un nom berbère. Nous avons un autre document qui nous renseigne sur un fait qui a complètement changé le nom de cette localité. Nous l'avons retrouvé dans la Revue Africaine publiée par la Société Historique Algérienne dans sa publication de sa soixante cinquième années LXV n°319 du 2e trimestre 1924. Voici un extrait : Une tribu appelée Krichtel du nom de son ancêtre Krichtel ben Mohammed ben Rached ben Mohammed ben Tabet ben Mndil ben Abderrahmane el Meghraoui, se trouve réduite au dernier degré de l'affaiblissement et forme une agglomération d'environ 90 huttes. Un autre extrait : Les Krichtel qui s'adonnent à la culture maraîchère et au commerce sont forts et redoutables en dépit de leur petit nombre. Ils habitaient originellement l'endroit où le Chelif se jette dans la Méditerranée (Sidi Belattar Pont du Chelif). Plus tard, ils se transportèrent à Tamazaghra (Mazagan) à l'ouest de Mostaganem et y restèrent un long espace de temps. Ce n'est que pendant la colonisation française avec la création d'un nouveau village en 1848 que le nom de Mazagan, appellation modifiée française, apparut en tant que commune rattachée à Mostaganem, située en contre bas de l'ancien site au nom de Tamazaghra, puis devenu Krichtel. Aujourd'hui, toute cette région avec ses nouvelles infrastructures modernes et son développement social lui permet de se hisser comme un atout du point de vue touristique avec ses Hôtels, ses plages, qui n'ont rien à envier aux autres communes de la Wilaya de Mostaganem, au niveau de la région Ouest, nationale et même à l'étranger. **Y. Benguetat**

Laiterie du Sahel

**Pour répondre à la demande du mois de Ramadhan 2025**

Par Y. Zahachi

**A** l'approche du mois de Ramadhan 2025, prévu pour début mars, la Laiterie du «Sahel» de Mostaganem annonce une augmentation significative de sa production de lait pour répondre à la demande croissante des consommateurs. Soutenue par l'État, cette initiative vise à garantir une disponibilité optimale de lait et de produits laitiers pendant cette période de forte consommation. Selon M. Mohamed Djilali Fawzi, chef de service des affaires générales et intérimaire du directeur de la laiterie, la production quotidienne de lait reconstitué passera de 122 105 litres à environ 170 000 litres par jour pendant tout le mois de Ramadhan. Cette augmentation de près de 40 % est rendue possible grâce à l'octroi par l'État d'un quota de 50 tonnes de poudre de lait, destiné à soutenir la production et à répondre aux besoins des consommateurs. «Nous sommes pleinement mobilisés pour assurer une disponibilité suffisante de lait pendant le Ramadan, une période où la demande s'explique traditionnellement», a déclaré M. Fawzi. «Grâce au soutien de l'État et à la mobilisation de nos équipes, nous serons en mesure de répondre aux attentes des habitants de Mostaganem et des communes avoisinantes.» Pour accompagner cette hausse de production, la Laiterie du «Sahel» renforce également son dispositif de distribution. L'en-



treprise dispose déjà de quatre points de vente au détail et s'appuie sur un réseau de distributeurs conventionnés pour acheminer ses produits dans les 32 communes de la wilaya de Mostaganem. Cette organisation permet de garantir une livraison fluide et régulière de lait et de produits laitiers, même dans les zones les plus éloignées. «Notre objectif est de veiller à ce que chaque foyer ait accès à du lait de qualité pendant le Ramadan, quelle que soit sa localisation», a ajouté M. Fawzi. «Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires pour optimiser la logistique et éviter toute rupture de stock». Cette initiative témoigne de l'engagement de la Laiterie du «Sahel» envers ses consommateurs. En anticipant les besoins liés au Ramadan, l'entreprise démontre sa capacité à s'adapter aux périodes de forte demande tout en maintenant des stan-

dards de qualité élevés. Le soutien de l'État, à travers l'octroi de quotas de poudre de lait, souligne par ailleurs l'importance stratégique de cette filière pour répondre aux besoins essentiels de la population. En conclusion, la Laiterie du «Sahel» se positionne comme un acteur clé de la sécurité alimentaire dans la région de Mostaganem. Avec une production renforcée, une distribution optimisée et un engagement sans faille envers ses clients, elle s'apprête à relever avec succès le défi du Ramadan 2025. C'est dire aussi que la Laiterie du «Sahel» est un acteur majeur de la production et de la distribution de lait et de produits laitiers dans la région. Engagée en faveur de la qualité et de la satisfaction des consommateurs, elle joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement local, notamment pendant les périodes de forte demande comme le Ramadhan.

En 1961, en pleine guerre d'Algérie

**Un certain Ramadhan des potaches au lycée Zerrouki**

Par A. Aboub

**L**e veilleur de nuit passe dans les dortoirs pour réveiller les élèves qui vont prendre dans quelques instants le repas du soir «Shour». Le cérémonial était bien huilé : tout se passait en silence car il ne fallait surtout pas réveiller les autres camarades qui dormaient à poings fermés. Pas de lumière, seules les veilleuses au plafond nous permettaient de circuler entre les lits. Une petite pression sur le pied suffisait généralement pour réveiller les concernés. Direction réfectoire. Il fallait descendre l'escalier sans raffut en colonnes par 2. Le couscous au lait était servi par des agents "indigènes" dirigés par le maestro «Ammi» Houcine avec son tarbouch légendaire. Du lait, quelques dattes et une tasse de café. Et nous voilà prêts pour une nouvelle journée de jeûne. Le décor est planté. La scène se passe en 1961, en pleine guerre d'Algérie, dans un lycée français où cohabitaient des élèves de 3 religions monothéistes et quelques athées. Nous sommes à Mostaganem au Lycée de garçons "René Basset", im-

planté en plein quartier européen, coincé entre "Beymouth" et "Saint-Jules". La journée commence à huit heures et se termine à 16 heures ou 17 heures en fonction de l'emploi du temps des classes. Les séances duraient une heure pleine. A midi, les jeûneurs avaient droit à une méridienne d'une heure pendant que nos camarades chrétiens et Israélites déjeunaient. Ça nous permettait de récupérer un peu, car il n'y avait pas d'emploi du temps aménagé. L'après-midi, après les cours, nous attendions le «Ftour» dans la cour ou en étude selon les jours. Pour passer le temps, on lisait beaucoup, tout y passait : de l'essai philosophique au polar ou aux BD, mais gare à l'œil vigilant des pions qui confisquaient certains bouquins. La sirène qui se trouvait au-dessus de l'établissement annonçait l'heure de la rupture du jeûne. Un coup de canon, tiré sur les hauteurs de la ville, résonnait également au loin. Au réfectoire, un bon repas nous attendait, avec dattes, lait et «hriira». Comme boisson, pas de limonade mais de «l'antésite» «ou coco mani» boisson à base de réglisse. Il faut dire que pour beaucoup d'entre

nous qui venions des villages voisins ou de la campagne, les repas étaient plus que copieux. Pour ma part, c'était mon premier Ramadhan hors de chez moi. A 11 ans à peine, je me retrouvais potache, dans un univers cosmopolite au milieu de français que d'habitude on côtoyait de loin dans la rue. Mis à part les camarades de classe à l'école, quelques pieds noirs qui partageaient nos jeux et notre langue et quelques Israélites parmi les plus pauvres dont les parents étaient souvent artisans, notre horizon était limité. L'univers de l'internat gommait un peu ces différences car nous étions habillés de la même façon : blouse grise, souliers cirés et cravate de mise. Mais Le Ramadhan accentuait cette différence sans pour autant créer de tension entre les différents groupes. Laïcité oblige, pas de signes ostentatoires ni aucun lieu de culte dans l'enceinte de l'établissement. Quelques élèves se débrouillaient comme ils pouvaient pour faire leur prière, sans plus. On cohabitait jusque-là en toute harmonie jusqu'à un certain 19 mars 1962. Mais cela est une autre histoire que l'Histoire se chargera de raconter.

Mourad Meziane l'a affirmé publiquement:

## MCO: Le maintien, seul objectif envisageable

Par Rachid B.

**A**tterrés par l'élimination prématurée en Coupe d'Algérie, à domicile et face à un club de Ligue 2, les supporters du Mouloudia d'Oran continuent de ruminer leur colère. Alors qu'ils nourrissent de grandes ambitions pour la compétition populaire, la défaite face à l'USM El-Harrach a fini par briser en mille morceaux le rêve des inconditionnels du club d'El-Hamri, les ramenant à la triste réalité du terrain. La déception est, d'ailleurs, à la mesure de l'énorme attente suscitée par la ferveur et la certitude du public mouloudéen d'être dans le bon couloir pour atteindre, au moins, le dernier carré. Plus de quarante-huit heures après cette terrible désillusion, ni la colère, ni la tension ne sont redescendues d'un cran dans les habituels fiefs des supporters, encore moins sur les réseaux sociaux où aucun sociétaire du club n'est épargné par les critiques. Sas surprise, ce sont les deux premiers responsables du conseil d'administration, Chakib Ghomari et Benaoumer Belbachir, qui sont les plus visés en raison de leur incapacité à mener le MCO à bon port comme ils l'avaient promis à coups de déclarations dans les médias. De retour sur scène il y a quelques semaines seulement à ma faveur du poste de directeur sportif que lui a octroyé le premier responsable d'Hyproc, Mourad Meziane n'a pas, non plus, échappé



aux salves de critiques virulentes qui pleuvent depuis l'élimination face à l'USMH. Sa dernière sortie médiatique au cours de laquelle il affirme que "l'objectif du Mouloudia est le maintien" parmi l'élite a, d'ailleurs, soulevé le courroux des socios qui misaient plutôt sur une place sur le podium, qualificative à une compétition internationale. Le fait que celui qui incarne le rôle de patron du sportif au MCO affiche une si petite ambition a fini par estomaquer même les plus optimistes et ceux qui croyaient naïvement que le club d'El-Hamri renouerait avec son passé glorieux avec une telle gestion approximative

et aux antipodes de ce qu'exige le haut niveau. Dire alors que la saison sportive est presque terminée pour ce MCO équivaldrait à défoncer une porte ouverte tant il est clair que la deuxième partie de saison risque de manquer gravement de piment, d'excitation et de suspense, notamment pour le public oranais qui manquera encore et dans le meilleur des cas trois autres rencontres à domicile en raison de la suspension de quatre matchs à huis clos infligée au Hamraoua par la commission de discipline de la Ligue de Football Professionnel au lendemain du fameux déplacement à El-Bayadh.

Coupe d'Algérie (1/8es de finale)

## L'USMH et le MOB passent, historique pour le CRT

**L'**USM Harrach a réalisé l'exploit de se qualifier aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, en battant en déplacement le MC Oran (1-0), emboitant le pas au MO Béjaia et au CR Témouchent, également qualifiés, à l'occasion de la première partie des 1/8es de finale, disputée jeudi et vendredi. Moins d'un mois après sa qualification sensationnelle aux 1/16es de finale, à Tizi-Ouzou aux dépens de la JS Kabylie (1-0), les Harrachis ont récidivé en damant le pion à un autre club de l'élite. L'ailier gauche de l'USMH Berbah, a transpercé la défense oranaise pour inscrire le but de la qualification à la 55e minute de jeu. Le MCO a jeté toutes ses forces en attaque dans l'espoir d'égaliser, mais l'insurmontable portier Faouzi Chaouchi, a été un bon dernier rempart. Le nouvel entraîneur du MCO, Abdelkader Amrani, engagé en remplacement du Franco-malien Eric Sékou Chelle, échoue dans ses débuts sur le banc des "Hamraoua". L'USMH, dauphin du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur, affrontera au prochain tour l'ES Mostaganem (Ligue 1), sur terrain neutre. De son côté, le MO Béjaia (inter-régions), s'est qualifié à domicile, en battant avec maîtrise la JS Haï Djabel (2-0), également issu de la division inter-régions, grâce à deux buts d'Isaâd (15e) et Yaya (30e). Ayant réalisé l'exploit d'éliminer au tour précédent le Paradou AC (2-2, aux t.a.b : 4-3), la JSHD s'est heurtée cette fois-ci à une solide formation

bougiote, qui signe son retour en quarts de finale, après six années d'éclipse. Le CR Témouchent, actuel 9ème au classement du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur, s'en est remis à son défenseur Abderrahmane Mohammedi, qui a délivré les siens en seconde période (57e), offrant au CRT une qualification historique aux 1/4 de finale de l'épreuve populaire. Les hommes de l'entraîneur Driss Bentayeb, seront fixés sur leur adversaire aux quarts de finale, à l'issue des matchs de la mise à jour de l'épreuve. Le CRT sera opposé à l'USM Alger, au NC Magra, ou au RC Kouba. Jeudi, l'ES Mostaganem et l'ES Sétif, sont les deux premiers

clubs à valider leur billet aux quarts de finale de "Dame Coupe", en venant à bout respectivement en déplacement, de l'US Biskra (2-1, a.p) et de l'Amel El-Eulma (1-0). L'Espérance s'est qualifiée grâce à un doublé de Belkhadem (12e, 115e). L'unique réalisation de l'USB a été inscrite par Dadache (42e). De son côté, l'ES Sétif est allée arracher sa qualification, au stade Messaoud Zougar, face à l'Amel El-Eulma, pensionnaire de la division inter-régions (1-0). La nouvelle recrue hivernale sétifienne l'attaquant Mohamed Karim Bouhmid, a offert la qualification à l'Aigle Noir, en inscrivant l'unique but du match peu avant la pause (42e).



## Le Real Madrid rend hommage à Marcelo

**L'**égende du Real Madrid, où il a joué de 2007 à 2022, Marcelo a reçu l'hommage du stade Santiago-Bernabeu ce samedi, avant le coup d'envoi du derby contre l'Atlético de Madrid. Le Brésilien a annoncé sa retraite sportive jeudi. L'ancien latéral gauche a gagné presque tous les trophées possibles avec le club espagnol, cinq Ligues des champions (2014, 2016, 2017, 2018 et 2022), six Ligas (2007, 2008, 2012, 2017, 2020 et 2022), deux Coupes du Roi (2011 et 2014), trois Supercoups d'Europe (2014, 2016 et 2017) et quatre Coupes du monde des clubs (2014, 2016, 2017 et 2018).

Supercoupe d'Algérie

## Le MCA s'adjuge son 4ème trophée

**L'**e MC Alger s'est adjugé son premier trophée de la saison 2024-2025, en battant le CR Belouizdad par (2-2: aux tab 4-3), mi-temps (2-0) en match de Supercoupe d'Algérie de football, disputé samedi au stade Olympique du 5-Juillet-1962 d'Alger. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Bayazid (14e s.pen) et Abdellaoui (27e) pour le MCA et Mahious (71e s.pen et 88e) pour le CRB. Le MC Alger succède au palmarès de l'épreuve au CRB sacré en 2020 aux dépens de l'USMA 2-1. C'est le quatrième trophée du Mouloudia d'Alger après ceux de 2006, 2007 et 2014. Les deux formations se sont affrontées sept mois après leur confrontation en finale de la Coupe d'Algérie 2024, remportée par le Chabab (1-0). Pour rappel, la Supercoupe d'Algérie, ne s'est pas déroulée depuis l'édition de 2020.

**Khaled Benyahia (entraîneur du MCA)**

"Félicitations au peuple du Mouloudia qui mérite d'être heureux et je souhaite qu'il vivra d'autres consécutions Inchallah. Pour revenir au match, c'était un derby âprement disputé de part et d'autre, on savait qu'il fallait être concentré jusqu'au bout. Après avoir mené au score (2-0), nous avons échoué à préserver notre concentration et vigilance, ce qui nous a coûté très cher par la suite. La réaction de mes joueurs lors de la séance fatidique des tirs au but est à saluer et a été positive, c'est un signe des grands clubs.

**Athmane Nedjar (entraîneur-adjoint du MCA)**

"Cette nouvelle consécration n'a pas été facile. Dieu merci, nos joueurs n'ont pas paniqué après le but égalisateur dans les dernières minutes de la partie, même s'ils ont été touchés sur le plan mental. Les efforts fournis avant et pendant le match n'ont pas été vains. Le rythme des matchs auxquels nous avons été soumis est infernal, puisque nous avons joué dix rencontres en l'espace de 45 jours, au rythme d'un match tous les quatre jours. J'espère que ce titre va en appeler d'autres. Pour ce qui est du match des 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie face au même adversaire, le CRB, nous allons nous préparer en conséquence.

**Samir Houhou (entraîneur-adjoint du CRB)**

"Nous avons assisté un derby de haut niveau, qui a tenu toutes ses promesses. Nous avons éprouvé des difficultés à entrer dans le match, chose qui nous a coûté les deux buts encaissés en raison d'erreurs dans le positionnement. Après la pause, l'équipe est revenue très fort grâce aux efforts des joueurs qui n'ont pas baissé les bras, et qui ont dominé la deuxième période, face à une équipe du MCA qui a procédé par des contres. Je remercie les joueurs pour leur prestation, sans oublier de féliciter le Mouloudia pour ce titre."

**Abdelatif Ramdane (gardien de but du MCA)**

"Dieu merci, c'est un nouveau titre pour le MCA. Le match a été difficile face au CRB, qui a réussi à refaire son retard après des erreurs individuelles. Même si j'ai encaissé deux buts, j'ai su garder ma concentration pendant la séance des tirs au but, et je n'ai pas été affecté mentalement. Nous allons bien savourer cette consécration de la Supercoupe, avant de penser au match qui opposera de nouveau les deux équipes en 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie".

**Le palmarès après le sacre du MCA**

1981 (stade 20-Août/Alger): RCK - USMA.....3-1  
 1992 (stade 5-Juillet/Alger): JSK - MCO.....0-0 (JSK vainqueur aux tirs au but 4-2)  
 1994 (stade 5-Juillet/Alger): USC - JSK.....1-0  
 1995 (stade 5-Juillet/Alger): CRB - JSK.....1-0  
 2006 (stade 5-Juillet/Alger): MCA - JSK.....2-1  
 2007 (stade 5-Juillet/Alger): MCA - ESS.....4-0  
 2013 (stade Tchaker/Blida): USMA - ESS.....2-0  
 2014 (stade Tchaker/Blida): MCA - USMA.....1-0  
 2015 (Hamlaoui/Constantine): ESS - MOB.....1-0  
 2016 (stade Tchaker/Blida): USMA - MCA.....2-0  
 2017 (Hamlaoui/Constantine): ESS - CRB.....0-0 (ESS vainqueur aux tirs au but 4-3)  
 2018 (stade Tchaker/Blida): USMBA - CSC.....1-0  
 2020 (stade 5-Juillet/Alger): USMA - CRB.....1-2  
 2024 (stade 5 juillet/Alger): MCA - CRB.....2-2 (4-3 aux TAB).

# 12 | Carrefour Pub

www.lecarrefouralgerie.dz



**Agence de voyage  
SFICIFA**  
**Mesra - Mostaganem**  
**Rue Mohamed Khemisti**  
**Face Maison Renault**  
**Tel: 06 61 78 30 05**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغانم  
محكمة مستغانم  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، عنيها، حضوريا، ابتدائيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2024/04/16 تحت رقم القهرس 24/02579 واعتماد تقرير الخبرة المنجزة من طرف الدكتور عفو الحبيب المودعة بأمانة ضبط المحكمة والقضاء بالحجر على المدعى عليه بن عودة يوسف اسلام المولود بتاريخ 2003-08-08 بماسرة لأبيه قدور وامه سهلى جميلة وتعيين والدها المدعى مقدم عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية والقانونية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية بلدية ماسرة بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأى جريدة وطنية يومية على نفقة المدعى. تحميل المدعى المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم والأصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحة أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط  
الرئيس / أمين الضبط  
10.02.2025

مكتب التوثيق الأستاذ بلغوتي رشيد  
حي الخالدية شارع 40 مترا ، رقم 26 - وهران  
00008440 -  
بيع قاعدة تجارية  
(النشرة الأولى)  
بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ  
06 فبراير 2025، باعت السيدة كبير لامية مريم بنت بن عمار الساكنة ب وهران، حي تافنة 20 شارع جوتار عمارة نور، قاعدة تجارية مستغلة كصيدلية مستثمرة ب وهران بلدية بنر الجير، حي خميستي، القطعة رقم 233 إقامة لاميزونج الحصة 01 بعناصرها المعنوية العنوان والاسم التجاري، الزبائن والشهرة المرتبطين به إلى السيد بوكايس عبد القادر ولد أعمار، الساكن ب وهران بلدية بنر الجير، حي خميستي، تعاونية المنار رقم 11. تم هذا البيع بثمن قدره مليون دينار جزائري 1.000.000,00 دج. تم إيداع نسختين من هذه النشرة لدى الفرع المحلي للسجل التجاري لولاية وهران.  
الموثق  
10.02.2025



**WASH'N DELIVERY**  
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it  
Call us 0770 936 836

@WashNdelivery9  
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran  
041 879 674  
0770 936 836

**SOS**  
Un Handicapé ( amputé de la jambe ), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école ( distance de 05 KM du domicile ) Lance un appel aux âmes charitables.  
Tél:0670.641.690

**Vends**  
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage ( sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information  
veuillez contactez le numéro  
0556 366 201

## Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net www.lecarrefouralgerie.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE  
**LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIÈRE CAUSE**

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
DES POSTULANTS EXIGENT LE LANCEMENT DE LEUR RECENSEMENT

UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS  
**LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE**

LE SÉLECTIONNEUR NATIONAL EN CONFÉRENCE DE PRESSE  
**RAJEVAC: "FACE AU LESOTHO, J'ALIGNERAI MON ÉQUIPE-TYPE"**

LA VIE À SAÏDA  
Les femmes s'entraident

99 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA

**RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN**

24 CAS ENREGISTRÉS À OUAGLA

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
LES BOMBES ARTISANALES DÉTÉRMINÉES À CONSTANTINE

364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN

VIOLENTE COLLISSION ENTRE UN HENRIUS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA  
**09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS**

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
LE MAIRE ET LE CHEF DU PERSONNEL DEVANT LE JUGE LE 31 AOÛT

UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT

**ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR**

UNE FILLETTE RETROUVÉE À DJELFA

40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHIMI ET 35 MILLIONS POUR SLMANI

**LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE**

Contributions: Le temps complémentaire encore une fois atténué

**Le beurre, l'argent du beurre et la viande**

CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS  
**LA RENTRÉE SOCIALE S'ANNONCE LOURDE À ORAN**

PARIS POLITIQUE  
**GHOUAL AVERTIT CONTRE LA DÉLIQUESCENCE DE LA CHOSE POLITIQUE**

SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL  
**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
UN MARIN ALGÉRIEN PORTÉ DISPARU EN MER LA TURQUIE ET LA GRÈCE

LA GRANDE SEKKA, LA MACTAA, LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW DÉTRUITES PAR LES OISEAUX MIGRATEURS  
**LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON**

SOMMES-NOUS PRÊTS POUR PASSER CE CAP?

SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ  
**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
DEUX KALACHNIKOV RECUPERÉS ET DES GRENADES

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III  
**IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOURVIR**

**IMPOTS**

593 DOSSIER LÉS AUX FRACTIONS DE CHARGES TRANSFÉRÉS À LA JUSTICE EN 2015  
**140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE**

DEUX CORPS SANS VIE REMPLIÉS À DRÉAN ET EL KALA

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
DEUX TROUS DE CAISSE FORTIFÉS À SPTI OUELHASSAN

LA RENCENTRE EST PRÊTE LE 13 SEPTEMBRE AU SÉJOUR DE CÉLÉ

**DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS**

## Conférence sur le 67e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef à Alger

L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) a organisé, samedi à Alger, une conférence à l'occasion de la commémoration du 67e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef, dans le cadre des efforts visant à préserver la Mémoire nationale.

S'exprimant à cette occasion, le représentant de l'ANEP, Mohamed Balhi, a souligné l'importance de mettre en lumière les sacrifices des valeureux chouhada lors de l'épopée de Sakiet Sidi Youssef (8 février 1958), où le sang des Algériens et des Tunisiens s'est mêlé, illustrant les plus belles images de solidarité entre les deux peuples frères.

Ces événements constituaient un "véritable massacre" perpétré contre des civils sans défense, dont l'objectif était de "tuer le maximum d'Algériens et de Tunisiens", selon l'intervenant, pour qui, la colonisation française "ressemble parfaitement à l'entité sioniste dans son agression contre Ghaza".

De son côté, l'écrivain et journaliste, Boukhalifa Amazit, a estimé que le bombardement mené par l'armée coloniale, sur Sakiet Sidi Youssef était d'une "extrême violence", des pratiques sauvages auxquelles la colonisation française n'a eu de cesse de recourir en Algérie, dès le début de l'occupation jusqu'à sa fin.

Les événements de Sakiet Sidi Youssef et leur écho ont conféré à la cause algérienne une "dimension internationale", a-t-il ajouté, rappelant que l'attaque coloniale contre Sakiet Sidi Youssef était due au fait que ce village abritait un camp de réfugiés algériens civils.

# «Ghaza»

De Saïd Oussaad

## Ou le coup de gueule d'un chroniqueur

Par Abdallah Bouhali

Ghaza est le dernier livre de Saïd Oussaad. Il s'agit d'un recueil de chroniques consacrées au drame des ghazaouis depuis le 07 octobre 2023 mais surtout une vue intelligente et pertinente sur tous les événements concernant ce drame, la guerre, le génocide, le nettoyage ethnique, l'impuissance arabe, l'hypocrisie occidentale, l'insolence américaine... Saïd Oussaad est un journaliste aguerri et un écrivain averti. En feuilletant son recueil, on s'y plait, il est tellement plaisant de lire ses chroniques, on n'a pas envie de s'arrêter. Il est tellement direct, tellement tranchant qu'on ne peut qu'être d'accord avec lui. Dans son suivi de ces événements ayant ébranlé Ghaza, ses habitants et ses résistants, il apporte une approche claire et poignante tout en levant le voile sur une armée sioniste des plus inhumaines et criminelle. De l'indignation à la dénonciation, de la prise de position à la condamnation, Saïd Oussaad a su mettre le doigt sur la plaie qui fait souffrir tous les arabes, celle de l'incapacité à défendre Ghaza et de la regarder mourir de faim et de bombes. L'écrivain chroniqueur n'est qu'un être humain mais avec un regard si particulier qu'il a su tout au long de ses écrits décorer, par un style qui lui est propre, toute la sauvagerie sioniste, sa haine et son total irrespect à la vie. Que reste-t-il finalement de Ghaza ? Rien, sauf l'espoir de retrouver un jour la liberté. Durant plus d'une année, le monde est resté spectateur malgré quelques manifestations populaires dénonçant l'absurde et le grotesque d'un monde qui se targue d'être civilisé et défenseur des droits de l'homme. Mais les ghazaouis n'ont pas eu droit ni



la civilisation ni aux droits légitimes. De «Ghaza, the year after» à «Trump, le roi fou» en passant par «Sinouar est mort, vive Sinouar», «Pourquoi la Palestine», «Rafah, mon amour»..., il est question de vérités, de témoignages, de coups de gueule et de «nausées». De très belles chroniques mais des chroniques poignantes et dures. Un bel ouvrage que Oussaad a voulu partager avec des lecteurs refusant la manipulation et le silence. C'est de cela qu'il s'agit en fin de compte dans

le recueil de Saïd Oussaad. Et pour reprendre Rabah Sbaa (Professeur des universités et écrivain) dans sa magnifique préface: «... une succession de chroniques vibrantes qui se tiennent fébrilement mais fermement. Un fil lumineux soude solidement tous ses textes lucides et pénétrants, réfléchis et clairvoyants. Ignorant à la fois l'injustice et le désordre mais voguant avec fermeté au creux du tumulte et de la gravité».

Paru chez Editions Dar El Qods El Arabi

## "Soupçon d'Art, l'Art en partage", une exposition qui met en valeur le patrimoine culturel algérien et africain

L'exposition collective, "Soupçon d'Art, l'Art en partage", une synergie artistique regroupant les œuvres des artistes plasticiens, Karim Sergoua, Rachida et Samia Merzouk, a été inaugurée, vendredi à Alger, dans un élan créatif prolifique, dédié à la mise en valeur de la richesse et la diversité du patrimoine culturel algérien, dans sa profondeur africaine.

Visible jusqu'au 28 février à la Galerie "Ath'At" (meubles en langue arabe), sise dans la localité de Cheraga, "Soupçon d'Art, l'Art en partage", est une "création d'ensemble dans l'harmonisation des tons et du temps qui met en valeur l'imaginaire créatif, célébrant, dans une vision contemporaine, la richesse du patrimoine culturel algérien dans ses dimensions, ancestrales et son appartenance africaine.

Présents avec près de 80 pièces, essentiellement en céramique d'art, les sœurs Rachida et Samia Merzouk, ont conçu, fabriqué, décoré et réalisé leurs rendus, dans un élan hautement esthétique, donnant un aperçu dans des formes contemporaines aux couleurs vives, sur la variété

culturelle des différentes régions d'Algérie, à travers plusieurs objets de décoration à l'âme renvoyant aux origines patrimoniales et à l'ancestralité.

Des balbutiements de l'art amazigh dans ses variantes plurielles, aux échos de l'art islamique ou arabe jusqu'à la perception de l'appel profond de l'Afrique, les pièces exposées évoquent une culture séculaire, voire millénaire et donc une façon d'être et une manière de vivre dans différentes régions de l'Algérie qui dénotent et établissent la profondeur historique, anthropologique et culturelle de l'Algérie.

Dans une vision novatrice et contemporaine au regard frais, Rachida et Samia Merzouk, ont donné vie à nombre d'objets d'art à l'image, de ces vases en forme conique frappés de petit extrait de la poésie du Melhoun de "Hizia" ou de vieilles citations algériennes, boîtes avec couvercles aux têtes-poignets faits de signes amazighs, de cette horloge dont le corps est en forme de bijoux touaregs, d'une forme renvoyant au Minaret de Ghardaïa, des vide-poches aux couleurs vivantes, dédiés à la tradition kabyle, des sous verres et des bougeoirs aux formes calligraphiques

arabes, d'objets et bijoux aux formes et signes décoratifs renvoyant au Tifinagh et des formes sphériques sculptées.

"C'est un travail à étapes passionnant avec comme matière première l'argile", explique Rachida Merzouk, avant de poursuivre, "de la conception et la réalisation de la forme, à sa sculpture, à son séchage, ensuite vient l'étape de la cuisson, puis celle de l'émaillage, qui nécessite au préalable tout un travail de recherche de couleurs, pour qu'intervienne enfin la dernière étape de mise au four pour la fixation des couleurs et des dessins gravés sur l'œuvre d'art ainsi achevée".

Artiste-peintre et plasticien qui s'intéresse à tous les matériaux que recèlent les différents environnements de la vie, Karim Sergoua, présent avec 26 toiles conçues et réalisées dans le même élan que celui de Rachida et Samia Merzouk, célèbre, à son tour, la pluralité et la richesse du patrimoine algérien et son prolongement dans la culture africaine, une thématique aux influences identitaires qui l'inspire également et titille sa créativité qui se déploie, alors, dans un élan créatif

hautement esthétique.

"Expectative", "Traces identitaires", "Houmate", "Khawti", "Rythme Africa", "Ecritures" (1et 2), "Pluie colorée", "Z'ait M'ait ou neggaz el hit", "Houma Eux", "Merci à l'Afrique" (1, 2 et 3), "Lutte pour la vie", "Ils sont toujours là", "Houmti", "Richesse identitaire", "Situations multiples" (1, 2 et 3), "Protection", "Orientation confuse", sont autant de poésies muettes aux couleurs variées qui portent l'éclat de la lumière et du soleil de l'Algérie, dans un geste créatif et artistique de haute facture que Karim Sergoua, ce poète des formes et des couleurs et enseignant à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Alger (ESBAA), a réalisé dans le courant artistique "Awcham" ou celui de "Essebaghine", où se croiseraient, selon lui, "tous les courants artistiques".

Artiste accompli, Karim Sergoua restitue au visiteur dans un élan original et singulier, l'antique dans des formes revisitées empreintes de modernité, à travers des œuvres évoquant essentiellement, le patrimoine, la spiritualité, la tradition ancestrale ou encore la profondeur de l'appartenance africaine.

www.lecarrefourdalgerie.dz

TF1

2

10h30 Amour, gloire et beauté  
 11h00 Les Feux de l'amour  
 11h45 Petits plats en équilibre  
 11h50 Les douze coups de midi  
 12h55 Petits plats en équilibre  
 13h00 JT 13h  
 13h40 Petits plats en équilibre  
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle  
 14h20 Deux sœurs pour un mensonge  
 15h50 Jamais sans ma sœur  
 17h35 Familles nombreuses : la vie en XXL  
 18h30 Ici tout commence  
 19h10 Demain nous appartient  
 19h55 Météo  
 20h00 JT 20h  
 20h45 Tirage du Loto  
 20h50 Météo  
 21h00 C'est Canteloup  
 21h10 Les Tuche 2 : le rêve américain  
 22h55 Eurodreams  
 23h00 Les Tuche  
 02h25 Programmes de la nuit

12h55 Journal  
 13h00 Journal  
 13h40 Journal  
 13h45 Basique, l'essentiel de la musique  
 15h00 Ça commence aujourd'hui  
 16h15 Affaire conclue  
 17h05 Affaire conclue  
 17h50 Affaire conclue  
 18h00 Tout le monde a son mot à dire  
 18h35 N'oubliez pas les paroles  
 19h10 N'oubliez pas les paroles  
 19h55 Journal  
 20h00 Journal  
 20h50 Journal  
 20h55 Les révélations des Victoires de la musique  
 21h00 Mot de passe : le duel  
 21h10 L'art du crime  
 22h45 L'art du crime  
 23h40 L'art du crime  
 01h50 Le pitch cinéma  
 01h55 Histoires courtes  
 03h15 Les petits meurtres d'Agatha Christie

CANAL+

3

08h09 La boîte à questions  
 08h15 Making of  
 10h06 Il reste encore demain  
 12h07 La boîte à questions  
 12h15 En aparté  
 12h47 Clique  
 13h20 Sauvage : Canicule 2  
 15h11 Le tableau volé  
 16h40 Ducobu passe au vert  
 18h00 Et plus si affinités  
 19h17 La boîte à questions  
 19h24 Clique  
 19h58 En aparté  
 20h33 En aparté  
 21h09 Conflict  
 21h58 Conflict  
 22h48 Le cercle séries  
 23h35 Clique  
 00h37 American Star  
 02h21 Le bonheur est pour demain  
 04h11 Chez le disquaire  
 04h29 Fundi  
 04h40 Voile : Grand Prix de Sydney

12h15 Dans le rétro  
 12h30 ICI 12/13  
 14h35 Tandem  
 16h35 La p'tite librairie  
 16h45 Duels en familles  
 17h20 Slam  
 18h05 Questions pour un champion  
 18h51 Journal Météo Climat  
 18h53 Consomag  
 19h00 Dans le rétro  
 19h12 Hors la ville  
 19h19 ICI 19/20 édition toutes régions  
 19h50 Tout le sport  
 20h00 Le mag Ligue 1  
 20h12 Le journal des talents  
 20h15 Dans le rétro  
 20h20 Un si grand soleil  
 20h40 Un si grand soleil  
 21h05 Le Mans 66  
 23h45 Tunnel du Mont-Blanc, les leçons de l'incendie  
 00h10 Meurtres en eaux troubles  
 01h40 La reine du crime présente : La malédiction d'Ishtar

6

arte

05h30 Incroyables transformations  
 06h30 Incroyables transformations  
 07h30 Incroyables transformations  
 08h35 M6 Boutique  
 09h45 Ça peut vous arriver  
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous  
 12h40 Météo  
 12h45 Le 12.45  
 13h40 Un jour, un doc  
 14h50 Un jour, un doc  
 15h50 Un jour, un doc  
 16h50 Un jour, un doc  
 17h25 La roue de la fortune  
 18h35 La meilleure boulangerie de France  
 19h40 Météo  
 19h45 Le 19.45  
 20h35 Scènes de ménages  
 21h10 A quel prix ?  
 22h10 A quel prix ?  
 23h15 A quel prix, la suite  
 00h00 Football américain : Super Bowl LIX

08h35 Invitation au voyage  
 09h25 Naviguer à l'époque romaine  
 10h15 La conquête des Alpes par Auguste  
 11h10 Le Nord sauvage de l'Ecosse : Des moutons et des surfeurs  
 11h55 Merveilles de la nature  
 13h00 Leipzig : melting-pot dans un salon de beauté  
 13h35 Philomena  
 15h05 Sharon Stone, l'instinct de survie  
 16h10 Voyage en Méditerranée  
 16h35 Le Nord sauvage de l'Ecosse  
 17h25 Invitation au voyage  
 18h55 Voyage en cuisine  
 19h30 Le dessous des images  
 19h45 Arte journal  
 20h05 28 minutes  
 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel  
 20h55 Collision  
 22h45 A Beautiful Day  
 00h25 Ballet BC : Vancouver x3  
 02h15 L'ange de feu



3

21h10

## LE MANS 66



Basé sur une histoire vraie, le film suit une équipe d'excentriques ingénieurs américains menés par le visionnaire Carroll Shelby et son pilote britannique Ken Miles, qui sont envoyés par Henry Ford II pour construire à partir de rien une nouvelle automobile qui doit détrôner la Ferrari à la compétition du Mans de 1966.

**Acteur:** Matt Damon (Carroll Shelby), Christian Bale (Ken Miles), Caitriona Balfe (Mollie Miles), Tracy Letts (Henry Ford II), Jon Bernthal (Lee Iacocca), Voir plus

**Realisateur:** James Mangold  
**Scénariste:** Jez Butterworth, John-Henry Butterworth, Jason Keller

TF1

21h10

## LES TUCHE 2 : LE RÊVE AMÉRICAIN



Les Tuche, une famille française modeste, voit sa vie changée après avoir gagné 100 millions d'euros au loto. Grâce à l'argent de ses parents, le benjamin de la fratrie, Donald, dit Coin-coin part un mois à Los Angeles pour améliorer son anglais. Sur le campus de l'université de L.A., il rencontre Jennifer, la fille du célèbre financier américain Ron Carrington.

**Acteur:** Jean-Paul Rouve (Jeff Tuche), Isabelle Nanty (Cathy Tuche), Claire Nadeau (Mamie Suze), Sarah Stern (Stéphanie), Pierre Lottin (Wilfried), Voir plus

**Realisateur:** Olivier Thulliez  
**Scénariste:** Philippe Mechelen, Lionel Duteuple, Julien Hervé

CANAL+

20h50

## CONFLICT



La présidente Saaristo a déclenché l'opération Midnight. Les forces aériennes et les commandos finlandais agissent ensemble obligeant l'armée de mercenaires à adopter une tactique défensive à Hanko. Une cinquantaine de civils sont utilisés comme bouclier humain pour protéger les appareils de brouillage. Pendant ce temps, Rami retrouve dans la forêt le sergent Berg, Osman et Williams. Le commandant Brady et son groupe de soldats finlandais font un prisonnier. Ce dernier avoue que les mercenaires possèdent des missiles nucléaires.



## Rapporteur spécial de l'ONU Balakrishnan Rajagopal Pour la reconstruction de Ghaza sans déplacer les Ghazaouis

Le rapporteur spécial de l'ONU sur le droit au logement, Balakrishnan Rajagopal, a déclaré que les destructions peuvent que la bande de Ghaza peut être reconstruite sans déplacer les Palestiniens. Il a ajouté, dans un communiqué de presse, que «70% des bâtiments de la bande de Ghaza ont été détruits à la suite de l'agression sioniste et qu'environ 70% de la bande peut être reconstruite dans un délai compris entre 5 et 10 ans». Rajagopal a souligné que le coût estimé de la reconstruction de la bande de Ghaza après l'agression sioniste est estimé à 60 milliards de dollars. Le SG des Nations unies, Antonio Guterres avait appelé mercredi au respect du droit international. «Il est vital de rester fidèle au fondement du droit international et «d'éviter toute forme de nettoyage ethnique» à Ghaza, a averti le SG de l'ONU Antonio Guterres.

### Liban

## Un gouvernement de 24 ministres

Le président libanais, Joseph Aoun, a signé un décret formant un gouvernement de 24 ministres, rapporte samedi l'agence de presse libanaise (ANI). Aoun a signé le décret portant acceptation de la démission du gouvernement du Premier ministre Najib Mikati, et le décret chargeant Nawaf Salam de former un nouvel exécutif, et il a ensuite signé avec ce dernier le décret portant formation d'un gouvernement de 24 ministres. Le Premier ministre, Nawaf Salam, a affirmé, samedi, que son gouvernement s'efforcera de « restaurer la confiance entre les citoyens et l'Etat, entre le Liban et son environnement arabe, ainsi qu'entre le Liban et la communauté internationale ». Il a également souligné qu'il était « important » pour lui que « le gouvernement soit un gouvernement de réforme (...), car la réforme est le seul chemin vers un véritable sauvetage ».

### Explosion au port de Beyrouth

## Le juge reprend les interrogatoires après une longue suspension

Le juge libanais chargé de l'enquête sur l'explosion meurtrière au port de Beyrouth en 2020 a procédé vendredi à deux interrogatoires, après une suspension de plus de deux ans de l'enquête, a indiqué un responsable judiciaire. Le 4 août 2020, l'une des plus grandes explosions non nucléaires de l'histoire a dévasté des pans entiers de la capitale du Liban, tuant plus de 220 personnes et en blessant plus de 6.500. Une enquête avait été ouverte, mais le juge indépendant Tarek Bitar avait dû interrompre ses investigations en janvier 2023. Vendredi, il a interrogé Rabih Srour, qui était responsable de la sécurité de l'entrepôt portuaire 12, où étaient stockées des matières dangereuses, notamment le nitrate d'ammonium qui a explosé, a déclaré le responsable, cité par des médias. M. Bitar a également interrogé Salim Shebli, propriétaire de la société chargée d'effectuer les travaux de soudure dans l'entrepôt.

### En cette étape charnière de son histoire

## L'Algérie disposée à se tenir aux côtés de la Syrie

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a exprimé, samedi à Damas, la "pleine" disposition de l'Algérie à se tenir aux côtés de la Syrie en cette étape délicate et charnière de son histoire, et ce dans le cadre de la visite qu'il effectue en Syrie en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. S'exprimant lors d'une conférence de presse, animée conjointement avec le ministre syrien des Affaires étrangères du gouvernement de transition, M. Assad Hassan al-Shaibani, M. Attaf a indiqué que l'audience que lui a accordée le président de la République arabe syrienne durant la période de transition, M. Ahmed Al-Charaa, a été l'occasion de lui remettre une lettre de son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans laquelle il lui a renouvelé ses félicitations à l'occasion de sa prise de fonction en tant que président, durant la période de transition, de la République arabe syrienne, pays frère. "Je suis venu en qualité d'envoyé spécial du président de la République, chargé de trois missions, dont la première consiste à exprimer, au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la pleine disposition de l'Algérie à se tenir aux côtés de nos frères en Syrie en cette période délicate et charnière de leur histoire, pour leur apporter l'aide nécessaire dans tout domaine qu'ils jugeront utile afin de permettre au peuple syrien frère de gagner les paris, relever les défis et réaliser les aspirations légitimes qu'il trace pour ce pays frère dans l'avenir", a-t-il indiqué. L'Algérie, ajoute M. Attaf, "est disposée à développer sa coopération bilatérale avec la Syrie, pays frère, notamment en matière d'énergie, de coopération commerciale, d'investisse-



ment, d'urbanisme et dans tous les domaines à même de constituer un jalon dans l'édification de la coopération algéro-syrienne". La deuxième mission, dira-t-il, concerne le rôle de l'Algérie en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, soulignant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'a chargé de "faire part de son profond attachement à mettre l'Algérie, en sa qualité de membre arabe du Conseil de sécurité, au service des aspirations de la Syrie pour la réussite de la période de transition et de la reconstruction institutionnelle, constitutionnelle et juridique de la nouvelle Syrie". La troisième mission con-

siste à assurer "la coordination conjointe autour des prochaines échéances arabes", précise M. Attaf, indiquant qu'il a été également question des sommets arabes en cours de préparation. En conclusion, le ministre a insisté sur "un élément très important, concernant la pleine volonté de l'Algérie de coordonner, de manière régulière et constante, avec la Syrie, pays frère, autour de tout ce qui a trait à l'avenir de nos relations bilatérales, tant au niveau bilatéral qu'arabe et international. La Syrie et le peuple syrien frère bénéficient en Algérie du soutien du frère fidèle et engagé, un frère, a-t-il dit, qui considère le succès de la Syrie comme son propre succès".

### Palestine

## L'Égypte accueillera un sommet arabe d'urgence



L'Égypte a annoncé, dimanche, qu'elle accueillera un sommet arabe d'urgence le 27 février pour discuter des développements en cours dans les territoires palestiniens. Dans un communiqué, le ministère égyptien des Affaires étrangères a précisé que ce sommet, qui se tiendra dans la capitale Le Caire, fait suite à une coordina-

tion avec le Bahreïn et le président actuel de la Ligue arabe. La décision de tenir ce sommet a été prise "après des consultations et une coordination au plus haut niveau entre l'Égypte et les pays arabes frères ces derniers jours, y compris l'État de Palestine, qui a demandé ce sommet, afin de traiter des derniers dévelop-

pements critiques concernant la cause palestinienne", indique le communiqué. Jeudi, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a suggéré que les Palestiniens devraient établir leur État en Arabie saoudite plutôt que dans leur propre pays, rejetant toute notion de souveraineté palestinienne. "Les Saoudiens peuvent créer un État palestinien en Arabie saoudite ; ils ont beaucoup de terres là-bas", a-t-il déclaré. L'Arabie saoudite a fermement condamné dimanche les déclarations de Netanyahu. Plus tôt, le 4 février, le président américain Donald Trump avait annoncé que Washington "prendrait le contrôle" de Gaza et réinstallerait les Palestiniens ailleurs dans le cadre d'un plan de réaménagement extraordinaire qu'il prétendait pouvoir transformer l'enclave en "Riviera du Moyen-Orient". Sa proposition a suscité de vives condamnations de la part des Palestiniens, des pays arabes et de nombreuses autres nations à travers le monde, y compris le Canada, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni.